

BILINGUISME GRÉCO-LATIN ET ÉPIGRAPHIE

MAISON DE L'ORIENT ET DE LA MÉDITERRANÉE
(Université Lumière-Lyon 2 – CNRS)

Publications dirigées par Jean-Baptiste YON

Dans la même collection, Série épigraphique et historique

- CMO 16, Épigr. 1 *D'Archiloque à Plutarque. Littérature et réalité. Choix d'articles de J. Pouilloux*, 663 p., 80 fig., 4 tabl., 6 pl., 3 dépliant, 1986.
(ISBN 2-903264-08-2)
- CMO 25, Épigr. 2 B. HELLY, *L'État thessalien. Aleuas le Roux, les tétrades et les tagoi*, 384 p., 20 fig. (dessins au trait), 3 tabl., 1995.
(ISBN 2-903264-17-1)
- CMO 26, Épigr. 3 G. THÉRIAULT, *Le culte d'Homonoia dans les cités grecques*, 259 p., en coédition avec Le Sphinx, Québec, 1996.
(ISBN 2-903264-18-X)
- CMO 27, Épigr. 4 G. LUCAS, *Les cités antiques de la haute vallée du Titarèse. Études de topographie et de géographie historique*, 264 p., 16 fig. (dessins au trait), 13 pl. *in fine*, 1997.
(ISBN 2-903264-19-8)
- CMO 31, Épigr. 5 H.-L. FERNOUX, *Notables et élites des cités de Bithynie aux époques hellénistique et romaine (III^e s. av.-III^e s. ap. J.-C.)*, 608 p., 2004.
(ISBN 2-903264-24-4)

Bilinguisme gréco-latin et épigraphie. Actes du colloque international, Lyon, 17-19 mai 2004 / Frédérique BIVILLE, Jean-Claude DECOURT et Georges ROUGEMONT (éds). – Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux, 2008. – 342 p., 25 cm. (Collection de la Maison de l'Orient 37).

Mots-clés : grec, latin, araméen, bilinguisme, trilinguisme, identités linguistique et culturelle, alphabet, épigraphie, onomastique, calendrier, administration romaine.

ISSN 0985-6471

ISBN 978-2-35668-000-6

© 2008 Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux, 7 Rue Raulin, 69365 Lyon cedex 07

Les ouvrages de la Collection de la Maison de l'Orient sont en vente :
Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Publications, 7 Rue Raulin, 69365 Lyon cedex 07
www.mom.fr/publications - publications@mom.fr
et de Boccard Édition-Diffusion, 11 rue de Médecis, F-75006 Paris

COLLECTION DE LA MAISON DE L'ORIENT ET DE LA MÉDITERRANÉE 37
SÉRIE ÉPIGRAPHIQUE ET HISTORIQUE 6



BILINGUISME GRÉCO-LATIN ET ÉPIGRAPHIE

Actes du colloque organisé à l'Université Lumière-Lyon 2
Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux
UMR 5189 Hisoma et JE 2409 Romanitas

les 17, 18 et 19 mai 2004

édités par

Frédérique BIVILLE, Jean-Claude DECOURT et Georges ROUGEMONT

SOMMAIRE

Avant-propos..... 9
Frédérique BIVILLE, Jean-Claude DECOURT, Georges ROUGEMONT

Liste des abréviations..... 13

I – CONTACTS LINGUISTIQUES ET TÉMOIGNAGES ÉPIGRAPHIQUES

Athanassios RIZAKIS (EIE, Athènes)
*Langue et culture ou les ambiguïtés identitaires
des notables des cités grecques sous l'Empire de Rome* 17

Frédérique BIVILLE (Université Lumière-Lyon 2, JE Romanitas)
Situations et documents bilingues dans le monde gréco-romain..... 35

II – GREC ET LATIN EN ORIENT

Claire HASENOHR (Université de Bordeaux)
Le bilinguisme dans les inscriptions des magistris de Délos 55

Denis ROUSSET (EPHE, Paris)
*Usage des langues et élaboration des décisions
dans le « Monument bilingue » de Delphes* 71

Élodie BAUZON (Lycée français de Rome)
*L'épigraphie funéraire bilingue des Italiens
en Grèce et en Asie, aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C.* 109

Miltiade HATZOPOULOS (EIE, Athènes)
Le grec et le latin dans les inscriptions de Béroia..... 129

Giovanbattista GALDI (Université de Bologne)
Aspects du bilinguisme gréco-latin dans la province de Mésie inférieure 141

Catherine DOBIAS (Université de Bourgogne) <i>Sur quelques faits de bilinguisme gréco-latin dans le corpus épigraphique cyrénéen</i>	155
Cédric BRÉLAZ (Université de Lausanne, École française d'Athènes) <i>Le recours au latin dans les documents officiels émis par les cités d'Asie Mineure</i>	169
Jean-Baptiste YON (CNRS, HiSoMA) <i>Bilinguisme et trilinguisme à Palmyre</i>	195
Denis FEISSEL (Collège de France, Paris) <i>Écrire grec en alphabet latin : le cas des documents protobyzantins</i>	213

III – LATIN ET GREC EN OCCIDENT

Jean-François BERTHET (Université Lumière-Lyon 2, JE Romanitas) <i>Remarques sur le vocabulaire politique des Res gestae diui Augusti</i>	231
Daniel VALLAT (Université Lumière-Lyon 2, JE Romanitas) <i>Interférences onomastiques et péri-onomastiques dans les Res gestae d'Auguste</i>	241
Heikki SOLIN (Université d'Helsinki) <i>Observations sur la forme grecque des indications calendaires romaines à Rome à l'époque impériale</i>	259
Bruno ROCHETTE (Université de Liège) <i>Le bilinguisme gréco-latin dans les communautés juives d'Italie d'après les inscriptions (III^e-VI^e s.)</i>	273
Jean-Claude DECOURT (CNRS, HiSoMA) <i>Le bilinguisme des inscriptions de la Gaule</i>	305

Conclusion

Jean-Louis FERRARY (EPHE, Paris).....	321
Index des inscriptions	331
Index des auteurs et citations	336
Index des noms propres	338
Index des notions	339
Liste des contributeurs (coordonnées, septembre 2008).....	347

LE BILINGUISME GRÉCO-LATIN DANS LES COMMUNAUTÉS JUIVES D'ITALIE D'APRÈS LES INSCRIPTIONS (III^e-VI^e S.)

Br. ROCHETTE

Département des Sciences de l'Antiquité, Université de Liège

RÉSUMÉ

Cette étude examine les relations linguistiques dans les communautés juives d'Italie entre le III^e et le VI^e s. ap. J.-C. Les inscriptions juives provenant des catacombes romaines et celles de Venosa, à la frontière entre l'Apulie et la Lucanie, sont intéressantes pour mener une étude sociolinguistique dans les communautés juives. Selon Noy, le corpus des inscriptions juives de Rome compte 584 textes, dont 74 pour cent sont en grec, 17 en latin et 6 en grec et en latin. La répartition des inscriptions grecques et latines de Rome semble indiquer que le grec fut la langue la plus importante dans la communauté juive, au moins jusqu'au III^e s. ap. J.-C. Un examen attentif des particularités linguistiques propres à ces textes met en exergue des influences du latin sur le grec et du grec sur le latin. L'influence du grec semble toutefois plus accentuée. Le bilinguisme des Juifs de Rome a été réel, mais imparfait. À Venosa, en revanche, la situation est différente. La communauté juive est passée du grec au latin en environ deux siècles. Le grec y a été maintenu artificiellement dans un milieu devenu totalement latinophone.

ABSTRACT

This study examines the linguistic relationships in the Italian Jewish communities from the third to the sixth century A.D. The Jewish inscriptions from the Roman catacombs and those from Venusia, on the borders of Apulia and Lucania, are relevant to a socio-linguistic study of the Jewish communities. According to Noy, the corpus of Jewish inscriptions from Rome totals c. 584, of which 74 per cent are Greek, 17 per cent Latin, and 6 per cent Greek and Latin. The distribution of Greek and Latin inscriptions in Rome seems to indicate that Greek remained the main language of the Jewish community at least until the third century AD. A close study of the linguistic features shows influences of Latin upon Greek and of Greek upon Latin. However the influence of Greek seems to be the more marked. The bilingualism of the Jews of Rome was real, but imperfect. The situation in the Jewish speech community from Venusia is quite different. There the Jewish community switched from Greek to Latin in about two centuries. Greek was maintained artificially in a fully Latin-speaking environment.

Introduction

Parmi les nombreuses minorités étrangères installées en Italie en général et dans la ville de Rome en particulier, les Juifs formaient la communauté la plus importante¹. Pour la ville de Rome, on peut évaluer leur nombre entre 20 000 et 40 000 au 1^{er} s. ap. J.-C.² Ces Juifs, en majorité des artisans et des commerçants, ne formaient pas une communauté homogène, mais étaient regroupés en au moins onze synagogues³. Si les Romains se sont intéressés aux usages religieux de ces étrangers implantés à Rome, peut-être déjà depuis l'époque républicaine⁴, ils n'ont laissé aucun renseignement sur les langues parlées dans ces communautés. Le grec, *lingua franca* de la *Pars Orientis* depuis Alexandre le Grand, était la langue la plus répandue parmi les immigrés orientaux, Juifs ou Syriens⁵. Les renseignements majeurs sur la langue utilisée par les Juifs d'Italie viennent des inscriptions funéraires (III^e-VI^e s.)⁶. On a retrouvé 595 inscriptions juives à Rome et dans les environs, peintes ou gravées sur des plaques de marbre : entre 74 et 79 % sont en grec, 21 % en latin⁷. D'après les statistiques de D. Noy, la répartition des langues dans les épitaphes juives de Rome est la suivante : le grec 74 %, le latin 17 %⁸, un mélange de grec et de latin 6 % et l'hébreu et l'araméen seulement 3 %. Parmi les six catacombes juives de Rome qui se sont développées à partir du III^e s.⁹, trois nous intéressent pour les épitaphes qu'elles contiennent : Vigna Randanini, près de la Via Appia, Monteverde, sur la Via Portuense, dans le quartier du Trastevere, et Villa Torlonia, près de la Via Nomentana. Les spécialistes proposent de dater ces sites des III^e-IV^e s.¹⁰, même si on ne peut exclure que ces catacombes ne soient pas tout à fait contemporaines¹¹. L'importance des différentes langues varie d'un site à l'autre. À Monteverde, 18 % des épitaphes sont en latin, tandis qu'à Vigna Randanini, on enregistre 26 % de textes en latin. À Villa Torlonia, on ne trouve que du grec (48 épitaphes)¹². En outre, à Monteverde, 2 ou 3 épitaphes sont en latin, mais écrites en caractères grecs, tandis que l'on trouve 10 inscriptions de ce genre à Vigna Randanini,

-
1. Noy 2000a, p. 255-267 et 2000b.
 2. Smallwood 1981, p. 519-525 ; Solin 1983, p. 698-701.
 3. Leon 1960, p. 140-166 ; Ledda 2001, p. 144-151.
 4. Sur les origines de la présence juive à Rome, Ledda 2001, p. 126-131.
 5. Juvénal, III, 60-65. Pour d'autres témoignages littéraires, Banfi 1991, p. 90-92.
 6. Les textes funéraires présentent un intérêt pour l'étude des pratiques linguistiques en général, notamment le « code-switching » (Adams 2003, p. 409-410).
 7. Rutgers 1995, p. 176 et 183 ; Leiwo 2002, p. 179-183.
 8. Il faut remarquer que, sur sept attestations de prosélytes, cinq sont en latin (*JiWE* II 62, 218, 224, 491 et 577). Peut-être faut-il voir là un indice qu'une grande partie des prosélytes étaient Romains de naissance ou provenaient de la couche la plus romanisée de la ville.
 9. Vismara 1986.
 10. Rutgers 1990 ; Noy 1997, p. 301.
 11. Rutgers 1990, p. 142.
 12. En réalité 100 % de grec dans la partie supérieure et 98,8 % dans la partie inférieure, où l'on trouve cinq textes latins sur des plaques de marbre bien distinctes (Fasola 1976, p. 46 et Frascati 1989).

dont deux se terminent par une formule grecque (*JIWE* II 332 et 335). Pour le reste de l'Italie¹³, c'est surtout Venosa, en Apulie, qui présente un grand intérêt¹⁴. Dans cette ville où une colonie latine est installée depuis 291 av. J.-C., un site de catacombes (« catacombe della Maddalena »), utilisées entre le IV^e et le VI^e s., contient 74 épitaphes (*JIWE* I 42-116), peintes en rouge ou gravées sur plâtre au-dessus des *arcosolia*. Les caractéristiques de ces textes sont fort différentes de celles des épitaphes de Rome. Dans ce site, environ 60 % des épitaphes sont en grec, 30 % en latin et 13 % sont uniquement en hébreu, tandis que 41 % contiennent au moins quelques mots hébreux, généralement écrits correctement. Certaines épitaphes de Venosa présentent un mélange de deux langues (*JIWE* I 61 et 62). On trouve aussi un texte bilingue latin-hébreu (*JIWE* I 107), daté de 521 et commémorant une Augusta, et une inscription hébreu/grec écrite entièrement en caractères hébreux (*JIWE* I 75)¹⁵.

Les chiffres donnés ci-dessus montrent que le bilinguisme gréco-latin était répandu dans les communautés juives d'Italie, mais à des degrés divers. À Ostie, par exemple, le latin semble occuper une position forte dès le II^e s. (*JIWE* I 14)¹⁶. La grande proportion de grec dans les épitaphes juives de Rome est d'autant plus surprenante que le latin l'emporte à Rome même dans les groupes d'Orientaux présents dans la ville, comme les Syriens¹⁷, qui utilisaient des aires de sépulture à ciel ouvert. Tout se passe comme si les Juifs occupaient une place à part¹⁸. Si le grec et le latin ont été utilisés dans des circonstances différentes, il est toutefois difficile de déterminer selon quel critère on a retenu le latin, le grec, le latin écrit en caractères grecs, voire le grec écrit en caractères latins. Le dossier a déjà alimenté la réflexion de maints chercheurs. H.J. Leon est le premier à avoir consacré une étude approfondie à la langue des communautés juives de Rome¹⁹. Il arrive à la conclusion que le latin et le grec des Juifs ne diffèrent en rien, ni pour la prononciation ni pour la grammaire, de la langue des hellénophones ou latinophones peu éduqués du monde méditerranéen²⁰. Selon lui, les Juifs n'ont pas formé un flot linguistique dans la Rome antique²¹.

13. Schürer 1973-1987, III/1, p. 81-83.

14. Noy 1994, p. 172-182 ; Leiwo 2002, p. 183-184.

15. Il est évident que l'hébreu ne représentait plus une langue parlée à cette époque. Les caractères hébreux avaient une valeur symbolique, qu'il était important de maintenir sous peine de faire perdre au texte sa spécificité.

16. Solin 2002, p. 64.

17. Sur les usages linguistiques des Syriens de Rome, Solin 1980 et 1983, p. 720-721.

18. E.M. Smallwood 1981, p. 133, fait observer que la prédominance du grec dans les inscriptions de Rome ne signifie pas nécessairement que le grec était la langue parlée par la communauté. Peut-être est-ce là un usage qui vient du pays d'origine. Il faut en effet tenir compte de l'origine géographique des membres de la communauté juive de Rome. Quelques indications dans les épitaphes montrent clairement que certains Juifs sont originaires de la *Pars Orientis*, de langue grecque : *JIWE* II 112 et 459 (Césarée de Palestine), II 60 (Sepphoris), II 561 (Tibériade), II 183 (Laodicée de Syrie ou de Phrygie), II 568 (Arca Libani ?).

19. Leon 1927.

20. Pour un aperçu général, Van der Horst 1991, p. 25-36.

21. Leon 1960, p. 92.

En revanche, H.J. Leon, qui fait observer que les épitaphes en latin sont, sur le plan linguistique, plus correctes que celles en grec²², a tort de penser que l'utilisation du latin pourrait être un indice d'une position sociale plus élevée. La maîtrise du latin aurait permis, selon lui, à certains membres de la communauté juive de progresser dans la hiérarchie sociale. Dans ce cas, on devrait découvrir un lien entre la langue et le support de l'écriture, plus noble pour les textes en latin. En réalité, on ne peut pas associer les inscriptions grecques avec un prix de revient peu élevé²³. La majorité des personnes enterrées sont de basse condition sociale avec des différences entre elles et, peut-être, quelques exceptions à Villa Torlonia (partie supérieure) et à Vigna Randanini, comme le montrent les fresques qui ornent les murs dans ces catacombes²⁴. Ces indications montrent que les Juifs hellénophones étaient les personnes les plus « riches » dans la communauté pour s'offrir un lapicide professionnel et une large plaque de marbre. En d'autres termes, on ne peut pas lier l'utilisation du grec ou du latin à une classe sociale particulière ou à une position déterminée dans la communauté juive. J. Kaimio²⁵ suggère que le contexte des catacombes pourrait avoir eu une influence sur le choix de la langue. Les Syriens, qui utilisaient des cimetières à ciel ouvert, font usage de la langue « out-group », tandis que les chrétiens et les Juifs, faisant usage de cimetières qui leur sont propres, inaccessibles aux étrangers, auraient utilisé la langue « in-group »²⁶. Pour les Juifs, la comparaison est impossible, puisque nous n'avons pas de cimetières juifs à ciel ouvert contemporains des catacombes. D. Noy lie l'utilisation du grec à des motifs liturgiques²⁷. Le grec serait la langue de prestige liée à l'Écriture, à la liturgie et aux dignitaires de la synagogue. L'utilisation du grec dans les catacombes à l'époque où les chrétiens passaient au latin indiquerait la volonté des Juifs de conserver une spécificité juive. Parler de « conservatisme » peut toutefois induire en erreur. Les Juifs de Rome ont développé un style épigraphique nouveau. Les épitaphes mentionnant l'âge du défunt et le nom du commanditaire sont un compromis avec les pratiques gréco-romaines. Un élément éclairant est l'abréviation D.M. (*dis manibus*) par laquelle commencent beaucoup d'épitaphes juives en langue latine²⁸. L'onomastique a été utilisée comme élément permettant de voir si la communauté juive était « romanisée » ou si elle avait, au contraire, conservé des usages anciens²⁹. On ne peut toutefois pas établir de relation directe entre

22. Leon 1960, p. 77 et p. 87. On y trouve quelques vulgarismes, mais plus sur le plan grapho-phonologique (p. ex. *que* pour *quae* – *Iudeus* pour *Iudaeus*) que syntaxique (Rutgers 1995, p. 186-189).

23. Noy 1997, p. 303, n. 18, a mesuré les plaques complètes en marbre de la catacombe de Vigna Randanini : 32 plaques grecques, 18 latines et 7 mélangées. Les plaques grecques sont presque deux fois plus grandes (2 063 cm²) que les plaques latines (1 260 cm²), alors que les plaques mixtes sont les plus petites (838 cm²).

24. Rutgers 1995, p. 73-77 ; Rajak 1994, p. 237-238.

25. Kaimio 1979, p. 173.

26. Voir toutefois les objections de Solin 1983, p. 707-708.

27. Noy 1999.

28. Kant 1987, p. 683 ; Rutgers 1995, p. 269-272.

29. Solin 1983, p. 711. Sur l'onomastique juive, Lassère 2005, I, p. 271.

la langue de l'épithaphe et la langue des noms des personnes³⁰. Des gens portant des noms latins n'ont pas nécessairement des épithaphes en latin et inversement pour le grec. L'usage de noms latins ne peut donc être considéré comme un indice d'une maîtrise de la langue latine³¹. Selon l'opinion de L.V. Rutgers³², l'utilisation du latin à la place du grec serait un signe d'une évolution dans le temps. Les inscriptions latines en caractères grecs représenteraient une étape intermédiaire dans la transition du grec au latin³³ : on assisterait à une latinisation progressive³⁴, mais pas générale, le grec restant la langue principale des Juifs jusqu'au III^e s.³⁵. On peut toutefois objecter que le passage du grec au latin, s'il est bien attesté pour les communautés chrétiennes de Rome, comme le montrent les statistiques de A.E. Felle³⁶, n'est pas prouvé pour les Juifs.

Le dossier épigraphique juif d'Italie pose de nombreuses questions relatives à l'emploi des langues : les Juifs formaient-ils une communauté bilingue ? Doit-on plutôt parler de diglossie ? Le grec et le latin ont-ils coexisté ? Y a-t-il eu une évolution chronologique ? Y a-t-il un lien entre le choix de la langue et la langue du défunt ? Le style et la tradition ont-ils eu une importance déterminante ? Il est difficile de tirer des conclusions générales à partir des textes dont nous disposons. L'utilisation des langues que nous constatons vaut en principe pour le genre en soi que sont les épithaphes³⁷, car, dans l'Antiquité, il existe une relation étroite entre le choix de la langue et le type de l'inscription³⁸. En d'autres termes, l'utilisation du grec ne veut pas nécessairement dire que la communauté juive était en majorité hellénophone. Une autre difficulté vient du fait que plusieurs personnes sont concernées par la production d'une inscription³⁹. D'abord, il faut considérer la personne qui fait graver le texte. Si elle est illettrée, elle demande à un tiers de lui composer un texte qui convient pour la circonstance. Le texte est ensuite mis entre les mains du lapicide – qui peut être un membre du groupe ou une personne extérieure au groupe. Plusieurs étapes séparent donc la langue parlée par le commanditaire et la langue finale de l'épithaphe. Dans

30. Rutgers 1995, p. 141-142.

31. Rutgers 1995, p. 174.

32. Rutgers 1995, p. 176-209.

33. On abandonne aujourd'hui l'hypothèse formulée par Kajanto 1980, p. 96, selon laquelle une épithaphe en latin gravée en caractères grecs signifierait que le défunt était bilingue. Le texte en latin montrerait qu'il était citoyen romain et les caractères grecs indiqueraient ses origines grecques.

34. Rutgers 1995, p. 180, parle d'un « time of experimentation » dans un « process of gradual latinization ». Voir toutefois les remarques de Price 2003, p. 172-173.

35. Solin 1983, p. 705.

36. Le nombre d'inscriptions grecques chrétiennes de Rome décroît avec le temps. On passe de 41,2 % au III^e s. à 29,8 % au IV^e s. et à seulement environ 1 % aux V^e, VI^e et VII^e s. (Felle 1999, p. 670).

37. Walser 2001, p. 145.

38. Kaimio 1979, p. 74-86 (inscriptions dans le monde grec) et Leiwo 1995a, p. 170 (Naples).

39. Adams 2003, p. 84-93.

certains cas – assez rares⁴⁰ –, le texte est gravé directement par le commanditaire, à l'intérieur du cercle familial, au moment même du décès, ce qui a des conséquences sociolinguistiques importantes, puisque l'on pourrait ainsi appréhender plus directement les compétences linguistiques du groupe concerné. C'est probablement le cas à Venosa et peut-être aussi pour certains textes de Rome, dont les lettres sont tracées par une main hésitante. Enfin, les interactions entre les Juifs et le reste de la population à la fin de l'Antiquité ont été réelles⁴¹ et ont certainement eu une influence sur leur emploi des langues.

Typologie des épitaphes et chronologie relative des catacombes

La plupart des épitaphes juives répondent à un schéma fixe⁴², que l'on trouve ailleurs dans des villes latinophones où étaient installés des immigrés hellénophones⁴³. Ce sont de courts textes qui donnent le nom du défunt (au nominatif, au génitif ou au datif) auquel s'ajoutent des indications comme la synagogue et la fonction religieuse (*e.g. archon*), l'âge, l'occupation (*e.g. commerçant en vins, peintre, boucher*), l'origine, le nombre d'années de vie, le commanditaire, des épithètes laudatives, des formules traditionnelles et des symboles. Très souvent, l'inscription est réduite à sa plus simple expression : le nom du défunt et son âge au moment de sa mort, précédés par une formule introductive du type « ci-gît » [grec : ἐνθάδε κεῖται, avec des variantes] ou « ici repose » [latin : *hic (re)quiescit, hic pausat*]. Les inscriptions juives de Rome et de Venosa dérivent du modèle classique des inscriptions funéraires, auquel elles ajoutent des formules, en grec ou en hébreu, ou des symboles pour exprimer le caractère juif⁴⁴.

Les statistiques que j'ai rappelées montrent que le grec est resté la langue principale de la communauté juive de Rome – au moins pour les inscriptions funéraires – jusqu'au III^e s, si la catacombe de Villa Torlonia, où il n'y a pratiquement que du grec, date bien du III^e s. Comme on dénombre plus de textes en grec à Monteverde qu'à Vigna Randanini, il est tentant de déduire que certaines communautés juives étaient plus latinisées que d'autres. Ce serait commettre une erreur. En effet, comme le suggère L.V. Rutgers⁴⁵, les membres d'une communauté juive étaient enterrés dans différentes catacombes simplement pour des raisons de place. En d'autres termes, les Juifs enterrés à un endroit n'appartiennent pas nécessairement à la même communauté. De plus, au sein d'une même famille, les choix linguistiques varient. Dans la catacombe de Vigna Randanini, une femme nommée Iulia commémore son

40. Kaimio 1979, p. 168 : « only seldom could the person who composed or commissioned the text cut it in stone himself; the fact that he had to hand over the text to somebody else to work on naturally increased the social nature of the so-called private inscriptions. »

41. Rutgers 1992.

42. Lassère 2005, I, p. 264-266.

43. Voir *e.g.* le dossier des épitaphes grecques de Trèves (*JG XIV 1475 et 2558*).

44. Kant 1987, p. 677-680.

45. Rutgers 1995, p. 179.

mari Castricius en latin (*JIWE* II 266), mais elle est elle-même commémorée par son fils Castricius en grec (*JIWE* II 267). Le choix de la langue pour l'épithaphe ne signifie pas que cette langue était la seule employée dans la famille, qui était probablement bilingue. S'il s'agit bien de la même femme, l'épithaphe la plus ancienne est en latin, la plus récente en grec⁴⁶. Parmi les épithaphe de Rome, un seul groupe représente trois générations d'une même famille, dont les membres ont été inhumés à Vigna Randanini⁴⁷ : Honoratus *grammateus* et son épouse Petronia (*JIWE* II 223 et 329) ont eu deux fils, Petronius *grammateus* et Rufus *archon*. Ce dernier a eu un fils, Honoratus *grammateus* (*JIWE* II 256 et 257). Toutes ces épithaphe sont en grec, mais la typologie de la première (*JIWE* II 223) est un peu différente.

Les différences entre les textes de Monteverde et ceux de Vigna Randanini sont particulièrement frappantes. Les raisons fournies pour les expliquer posent en réalité plus de problèmes qu'elles n'apportent de solutions. H.J. Leon disait que les Juifs de Vigna Randanini étaient plus « romanisés », tandis que ceux de Monteverde étaient les plus « conservateurs », parce qu'on y trouve un plus grand usage de noms hébreux et de symboles juifs⁴⁸. La solution (partielle) du problème pourrait venir de la datation des deux catacombes, qui ne sont peut-être pas contemporaines. D. Noy suggère de dater les inscriptions de Vigna Randanini fin II^e-début III^e et celles de Monteverde du IV^e s. En renversant ainsi la chronologie, l'utilisation des langues apparaît sous un jour bien différent. Les inscriptions de Vigna Randanini seraient le reflet d'une période où l'usage du latin a progressé chez les Juifs de Rome sans s'être encore imposé, à la fin du II^e s. et au début du III^e s. Le mélange de grec et de latin montrerait que les deux langues coexistent. Le même phénomène apparaît chez les chrétiens : le latin l'emporte progressivement sur le grec et finit par se substituer au grec, à la fin du III^e s. Chez les Juifs, l'utilisation du grec serait une réaction au phénomène de latinisation qui se passe chez les chrétiens. Cette réaction est confirmée par l'utilisation de l'hébreu/araméen, qui ne serait pas du tout un signe de « conservatisme », comme on est très souvent tenté de le croire, mais une innovation tardive. L'utilisation de l'hébreu va de pair avec la volonté d'insérer des signes visibles du caractère juif⁴⁹. Les Juifs auraient voulu ainsi se différencier clairement des chrétiens, auxquels ils auraient été facilement assimilés s'ils avaient utilisé la même langue, les mêmes formules et les mêmes symboles. À Venosa, cette volonté est très claire. La typologie des inscriptions juives de cette ville diffère beaucoup de celle des épithaphe chrétiennes de Tropea et d'Aeclanum⁵⁰. Une telle volonté de différenciation se justifie d'autant mieux à Rome que les communautés juives et chrétiennes étaient proches les unes des autres.

46. Il y a un autre cas, moins clair : *JIWE* II 278 en latin : Sirica qui commémore sa fille Aster (= Esther) et *JIWE* II 351 en grec : Asterius commémore ses parents Asterius et Lucina.

47. Leon 1960, p. 186.

48. Rajak 1994, p. 230-233.

49. Noy 1997, 1998, 1999a et 1999b.

50. Noy 1994. Pour Aeclanum : *CIL* IX 1363-1398.

La langue des épitaphes de Rome

Le problème serait facile à résoudre si la langue des épitaphes en grec était standardisée. Il s'agirait alors d'une langue artificielle composée de formules stéréotypées utilisées par des lapicides professionnels, qui ne représenterait pas la langue parlée des communautés juives de Rome. En réalité, c'est le contraire que l'on observe. H.J. Leon a montré que le grec des inscriptions juives reflète un grec tel qu'il était parlé au sein des classes inférieures. Pour le latin, des traces de langue vulgaire montrent aussi qu'il ne s'agit nullement d'une langue artificielle⁵¹, comme le prouvent les multiples variantes de *uixit* : *vixsit*, *bixit*, *bissit*, *uexit*, *uicsit*⁵². Les Juifs se sont adaptés à l'environnement linguistique bilingue de la ville de Rome. Comme les épitaphes sont brèves, de telles influences sont difficiles à déceler. Nous serions plus à l'aise si nous avions des textes plus longs, comme certains documents d'Égypte où l'on voit que le latin est la langue seconde utilisée dans un environnement où le grec est la langue première⁵³.

1 – Dans les textes en latin, aucune formule n'est typique des catacombes juives de Rome. On trouve le plus souvent le nom du commanditaire, souvent avant le nom du défunt, accompagné de *benemerens* : *Aur(elius) Olympius filio benemerenti Boeto qui uix(it)* (JIWE II 40 [Monteverde]). À Rome, épitaphes latines et épitaphes grecques ont coexisté comme deux types indépendants qui n'entretiennent que peu de relations entre eux. Les formules latines ne sont pas la traduction des formules grecques. Tout au plus peut-on trouver quelques emprunts. Seules, trois épitaphes présentent la formule *benemerenti* traduite en grec sous la forme $\alpha\lambda\iota\omega$ et $\alpha\lambda\iota\eta$: JIWE II 235, 353 (Vigna Randanini) et 524 (Villa Torlonia). On trouve toutefois dans quelques textes latins des influences du grec, comme le montre l'exemple suivant.

(1) JIWE II 343 [Fig. 1] (Vigna Randanini) : *Alexander bubularus*⁵⁴ *de macello qui uixit annis XXX, anima bona, omniorum amicus. dormitio tua inter dicaeis* (ménorah)⁵⁵.

Cette épitaphe d'un boucher du marché, mort à trente ans, étudiée récemment par M.H. Williams⁵⁶, a été considérée par les spécialistes comme un peu particulière, car le défunt est défini par son occupation professionnelle, dans une communauté où les hommes sont désignés le plus souvent par leur fonction dans la synagogue. Les

51. Leon 1960, p. 75-92.

52. Le phénomène est analogue pour les épitaphes chrétiennes.

53. Tel est le cas du contrat de mariage de Philadelphie (*P. Mich.* VII 434 et *P. Ryl.* IV 612 = *CPL* 208-209 = *ChLA* IV 249), récemment étudié par Leiwo et Halla-aho 2002.

54. La lecture de la troisième lettre est incertaine. Noy lit *butularus* (pour *botularius* « faiseur de boudins » que l'on trouve chez Sénèque). On a aussi proposé *bucular(i)us* (< *bucula* la génisse) « vacher » (Williams 2002, p. 122-123).

55. « Alexandre, boucher (?) du (dans le ?) marché, qui vécut 30 ans. Bonne âme, ami de tous. (Puisse ton repos (être) parmi les justes. »

56. Williams 2002.

particularités linguistiques apparaissent au premier coup d'œil. La formule qui montre la popularité du personnage *omniorum amicus*, avec un génitif en *-orum* pour *-ium*, est un calque de *πᾶσι φίλιος, πᾶσι φειλητός, πάντων φίλος*⁵⁷. La prière finale *dormitio tua inter dicaeis*⁵⁸, qui apparaît entièrement en grec dans de nombreuses épitaphes⁵⁹, est la traduction de la formule fort répandue *μετὰ τῶν δικαίων ἡ κοίμησις σοῦ*. *Inter* est suivi de l'ablatif. La formule, qui n'a pas été complètement latinisée, trahit son origine grecque, mais aussi le penchant de l'auteur du texte pour le grec⁶⁰. En gravant *dicaeis*, il a en tête *δικαίσις*. On peut donc estimer que le grec est sa langue première.

2 – À l'inverse, on perçoit une influence du latin dans quelques textes en grec.

(2) *JIWE* II 235 (Vigna Randanini) : ἐνθάδε κεῖτε Εὐτυχιάνο ἀρχοντι σινβίο ἄξιῶ... (= Εὐτυχιανὸς ἀρχὼν σύμβιος ἄξιος...) ⁶¹.

La finale de datif utilisée pour un nominatif trahit une telle influence⁶². Le datif s'explique par une confusion de deux formules : « ci-gît et le nom du défunt (nom.) » et « pour... et le nom du défunt (dat.) ». Il s'agit d'une très courte épitaphe, avec le nom du défunt au datif, selon un usage courant dans les textes grecs païens. Comme signalé ci-dessus, ἄξιῶ est dû à l'influence de la formule latine *benemerenti*. Cette interférence indique soit que le grec est la langue première, soit que la tradition grecque est à ce point importante dans la religion juive qu'elle influence le formulaire latin.

L'influence du latin sur le grec est aussi sensible dans les finales de noms des deux premières déclinaisons⁶³ : le nominatif *νίπιους = νήπιος, Σελεύκου*, analogie régulière pour les noms propres de la deuxième déclinaison, les génitifs *συνγωγῆ* et *Βερνακλώρω*.

(3) *JIWE* II 114 (Monteverde)⁶⁴ : Δωνᾶτος γραμματεὺς συνγωγῆ Βερνακλώρω⁶⁵.

Le mot final (*Vernaculorum* ?) semble avoir pour finale une translittération du génitif pluriel latin *-orum*, tandis que *συνγωγῆ* semble présenter une translittération de

57. Voir *JIWE* II 342 en grec, fort semblable.

58. On peut comparer avec *dormitio eius cum iustis* (*JIWE* I 174 [Sardaigne], étudiée par Solin 2003b, p. 912, qui montre que cette inscription est une traduction latine d'une inscription grecque authentique de la communauté juive de Sulci).

59. Dinkler 1974, p. 134 ; Williams 2002, p. 123 et n. 11.

60. Sevenster 1968, p. 89-90.

61. « Ci-gît Eutyechianus, *archon*, un époux digne... »

62. À moins qu'il ne s'agisse d'une confusion – bien attestée dans les papyrus (Gignac 1976, I, p. 276-277) – des deux lettres grecques ο et ω. La confusion est toutefois peu probable, puisque le dernier mot a bien un ω.

63. Leon 1960, p. 84.

64. Van der Horst 1991, p. 28.

65. « Donatus, *grammateus* de la synagogue des Vernaculi. »

συν(α)γωγη(ς) : le η final peut s'expliquer par l'influence du *-ae* du génitif singulier latin. On pourrait se demander si le lapicide comprend le texte qu'il copie.

(4) *JIWE* II 50 [Fig. 2] (Monteverde) : ἐνθάδε κίτε Ἰακώβ · μετὰ τῶν ὀσίων ἡ κύμησις ὑτιοῦ⁶⁶.

Le dernier mot est curieux. Peut-être s'agit-il d'une erreur due à un lapicide ne comprenant pas le grec, qui aurait copié à partir d'un texte en cursive. Ce qui est certain, c'est qu'il existe une certaine perméabilité entre le latin et le grec, qui se manifeste par un mélange de codes et aboutit à une production mixte.

(5) Le texte *JIWE* II 250 (Vigna Randanini) est en grec, mais contient un mot latin translittéré en caractères grecs : ... Βίκτω γραμματηοῦ φηκι⁶⁷. Ce « code-switching » peut être comparé à un phénomène analogue, mais inverse, dans un texte de Pompéi *CIL* IV 4966⁶⁸ : TIBURTINUS EPOESE (= ἐποίησε)⁶⁹. Il s'agit de la signature de celui qui a gravé, sur un mur du théâtre de Pompéi, deux distiques en latin. Le « code-switching » de l'épithaphe juive est assez difficile à expliquer. Le φηκι est peut-être devenu une formule tellement courante que le lapicide l'emploie presque inconsciemment sans plus se rendre compte que c'est du latin translittéré.

3 – Un même texte dans les deux langues est un cas très rare⁷⁰. La rareté des textes dédoublés me paraît être un indice montrant que le milieu juif est bien bilingue en ce sens qu'il n'y a pas, d'un côté, des gens qui ne comprennent que le latin et, de l'autre, des gens ne comprenant que le grec⁷¹. Une inscription dédoublée implique en effet le bilinguisme de l'émetteur, mais l'unilinguisme du récepteur, qu'il s'agisse d'un individu ou d'une communauté. On ne trouve qu'une seule inscription à Rome qui présente le même texte en latin et en grec avec une formule de paix en hébreu.

(6) *JIWE* II 539 [Fig. 3], du Trastevere (v^e s. [?]) :

ἐνθάδε κεῖται Τουβίας Βαρζααρωνα καὶ Παρηγόριος υἱὸς Τουβία Βαρζααρωνα.

*Hic est positus Tubias Barzaharona et Paregorius filius Tubiae Barzaharona*⁷².

66. « Ci-gît Jacob. (Que) son repos (soit) avec les justes. »

67. « Moi, Victor, *grammateus*, ai fait (cette épithaphe). »

68. Biville 2003, p. 227.

69. Pour d'autres exemples, Donderer 1995, p. 107.

70. Pour une définition du texte bilingue, Campanile 1988.

71. Autres épithaphe bilingues à Rome en dehors de la communauté juive : *CIL* VI 8440, 12754, 20618, 29577.

72. « Ci-gît Tobias Barzaarona et Paregorius, fils de Tobias Barzaarona. »

Le nom propre Παρηγόριος est rendu par *Paregorius*, ce qui signifie que [g] intervocalique s'est spirantisé en [y] (comme le montrent ὑγός/υῖός, ἱερουσιάρχης...) ⁷³. Le texte latin et le texte grec présentent seulement le nom du défunt et celui de son père avec la formule introductive ἐνθάδε κεῖται = *hic est positus*. Viennent ensuite deux ménorath, flanqués des mots *shalom*. Pour E. Dinkler ⁷⁴, cette inscription reflète bien la situation linguistique des Juifs de la diaspora : le personnage parle grec, il communique avec son entourage en latin, mais marque son appartenance à son Dieu en hébreu.

En dehors de Rome, on ne peut guère citer que l'inscription trilingue de Tortosa en Espagne (*JIVE* I 183) ⁷⁵, datant du VI^e s. (?) ⁷⁶, qui commémore une certaine Meliosa, décédée à l'âge de 24 ans : le texte grec et le texte latin sont identiques, la version en hébreu est un peu différente. Cette inscription provient d'une communauté juive dont les membres importants voulaient que le texte soit accessible aux deux groupes linguistiques. Il s'agit probablement d'un latinophone (peut-être bilingue) qui a fait dédoubler son épitaphe pour en rendre le texte compréhensible aux locuteurs de langue grecque. Il semble que les communautés juives de la côte espagnole, au VI^e s., incluait des hellénophones et des latinophones, car nous avons des inscriptions chrétiennes en grec venant d'Espagne. On remarque des analogies assez frappantes ⁷⁷.

(7) *JIVE* I 183 (planche XXVII).

(l. 10) *Filia Iudanti et cura Maries*.

(l. 18-19) φηληα Ἰύδαντος καὶ Κυρίας Μάρεις.

Dans la version latine, la filiation de la défunte est *filia Iudanti et cura* (pour *kyriai*) *Maries* (« fille de Juda et de Dame Marie »). Dans la version grecque, φηληα est une translittération, avec un η qui rend le [i] latin ⁷⁸, ce qui donne à penser que le latin est le texte premier. Le terme grec est un emprunt au latin, alors qu'une influence dans l'autre sens est perceptible à propos de *cura* (non décliné) utilisé à la place de *domina* : l'usage grec influence aussi l'usage latin dans cette communauté. Un cas parallèle d'influence du latin se trouve dans une inscription non juive de Rome, l'épitaphe de Polymnestos qu'ont fait graver son épouse, sa fille, Eustorgos, et son genre : *IGUR* II 1306 ⁷⁹. La fille est dite σεμνοτάτη φίλια (= *filia*) « fille très sainte ». Un autre cas se trouve dans une inscription chrétienne (*ILCV* I 2328) ⁸⁰, écrite en

73. Gignac 1976, I, p. 71-72.

74. Dinkler 1974, p. 135.

75. On peut ajouter l'épitaphe de Tarraco (*JIVE* I 186), étudiée par Curbera 2003, dans laquelle toutefois le grec et le latin ont fort peu de points communs.

76. Peut-être même du début du VII^e s. (Rutgers 1995, p. 102).

77. Adams 2003, p. 272, n. 571.

78. Comparer avec *JIVE* I 186.

79. Horsley 1987, p. 200 et 1989, p. 15.

80. Horsley 1987, p. 200.

grec, mais qui est en réalité un mélange de grec et de latin : Δημήτριος ἐτ Λεοντία Σειρικε φειλιε βενεμερεντι μνησθης, Ἰησοῦς ὁ κύριος, τέκνον⁸¹. Le terme φειλιε doit être compris comme la translittération de *filiae*, comme dans une inscription juive de Ferrare (*JIVE* I 203), où le texte latin écrit en lettres grecques inclut le mot φιλιη pour *filiae*. En revanche, dans une épitaphe fort soignée de Rome (*JIVE* II 360 [pl. XVIII]), exempte d'influence du latin, on trouve φιλίη, mais utilisé dans son sens grec correct, « chère », plutôt que comme translittération de *filia*.

L'épitaphe de Tortosa est aussi intéressante pour la finale du génitif *Maries* – Μάρεις, la même en latin et en grec. C'est un hellénisme en latin, que l'on retrouvera dans les épitaphes de Venosa (*JIVE* I 59 : τάφος Βερωνικένις πρεσβιτερες ετ φιλια Ἰωσέτις⁸²) et qui existe aussi à Rome (*JIVE* II 481 : ἐνθάδε κίτε Βηριάνη μήτηρ Μαρίεις καὶ Ἰούδατος καὶ Σάρεις καὶ Ἰώσητος καὶ Εὐφραντικῶ⁸³).

4 – Les textes latins écrits en caractères grecs sont fréquents à Rome, mais rares hors de Rome⁸⁴. À Rome, l'échange de codes graphiques est une pratique fréquente dans les communautés chrétiennes, surtout au III^e s., et est généralement interprété comme révélateur d'une phase de transition entre le grec et le latin. Parmi les épitaphes juives de Rome, on dénombre plusieurs textes de cette espèce⁸⁵.

(8) *JIVE* II 195 (Monteverde)⁸⁶ : λοκου Βεσουλεις ανουρο ρεκεσητ κε´ (= *locus Besulae, annorum recessit XXV*)⁸⁷.

Ce texte révèle une influence du grec, même si l'adaptation des finales latines à la flexion grecque n'est que partielle⁸⁸. On trouve la désinence *-es* des noms propres féminins caractéristique à Venosa. Λοκου (*locus*) se présente sous sa forme vulgaire avec chute du *s* final. La forme ανουρο est la translittération de la forme vulgaire *anoro* (chute du *m* final et passage de [u] à [o], attesté à Venosa [I 63]). Le verbe avec η montre que *recessit* était prononcé *recesset*, comme l'attestent les innombrables formes *requiescet* tant à Rome qu'à Venosa⁸⁹. Le maintien du numéral grec montre que l'influence du grec reste très forte. Une seule épitaphe, très fautive, a adopté le numéral romain :

81. « Démétrios et Leontia pour Sirikia leur fille bien méritante. Rappelle-toi, Seigneur Jésus, notre enfant. »

82. « Tombe de Beronice l'aînée et fille de Joses. »

83. « Ci-gît Veriana, mère de Maria et Judas et Sarah et Joses (?) et Euphranticus. »

84. Donderer 1995 ; Adams 2003, p. 408-409 (Venosa).

85. *JIVE* II 5 (sarcophage), 195, 220, 261, 264, 273, 275, 287, 289, 328, 349 (numéraux romains), 368.

86. Van der Horst 1991, p. 33.

87. « Sépulture de Besula. Elle quitta (cette vie) à l'âge de 25 ans. »

88. À Pompéi, on trouve des cas d'adaptation totale à la flexion grecque.

89. Comparer avec *CIL* VI 20294 = *IGUR* I 616, l. 6 φηκετ (Adams 2003, p. 51).

(9) *JIWE* II 349 (Vigna Randanini) : Βενερῶσα ἄνρων XVII ἐτ κουμ μαριτους μησις XV (= *Venerosa an(no)rum XVII et cum marito <uixit> me(n)ses XV*)⁹⁰.

Ce texte reflète le latin tel qu'il était parlé : *cum* est suivi du nominatif. Si le lapicide n'a pas la connaissance de l'alphabet latin, il sait en revanche que le bêta rend le son [w] – l'autre solution étant *ou*.

(10) *JIWE* II 287 (Vigna Randanini) : Αἶλια Πατρικια Τουλλιο Εἰρεναιο κονιουγι βενεμερεντι φηκιτ διαβιο (= *Aelia Patricia Tullio Ireneo coniugi benemerenti fecit, diabio*)⁹¹.

L'influence du latin se manifeste, à deux reprises, par l'utilisation de –ο pour le datif (« graphemic influence »)⁹². Le maintien d'une formule figée διαβιο = δια βίου (« tag-switching »)⁹³ en grec est d'autant plus aisé que le texte est translittéré en lettres grecques. On peut comparer la graphie κονιουγι avec le texte suivant.

(11) *JIWE* II 328 [Fig. 4] (Vigna Randanini) : Σεμπρωνιους Βασειλευς Αὐρελιαι Καιλερειναι κοζουγυι βοναι ἐτ δισκευουλειναι βοναι κουν κουα βιζει ἀννεις ΚΖ φηκιτ κοζουγυι βμ (= *Sempronius Basileus Aureliae Caelerinae coiugi bonae et disciplinae bonae cum qua vixi annis ΚΖ fecit coiugi b(ene) m(erenti)*)⁹⁴.

Ce texte a été écrit soigneusement, sans doute par un professionnel. On remarquera la désinence αι (= *ae*), alors que, dans d'autres textes translittérés moins soigneusement, c'est le son qui est rendu, non les lettres (cf. *JIWE* II 332 : Σεβηρη ματρι δουλκισειμει Σεβηρους φιλιους = *Seuer(a)e matri dulcis(s)im(a)e Seuerus filius*)⁹⁵). La finale *ei* est habituelle pour la désinence *i* du datif singulier. On trouve aussi *ei* pour *i* à l'intérieur du mot, graphie fréquente dans les inscriptions grecques (surtout pour les noms propres) et latines (pour des mots d'autres catégories) de Rome⁹⁶. L'occlusive labio-vélaire *qu* = [kw] n'appartient pas au système phonologique du grec, qui doit donc recourir à des graphies approximatives. La graphie *kou* est normalement fréquente devant une voyelle postérieure (*a, o*) : *koua*. *Koun* pour *cum* n'a rien de surprenant (le *m* s'assimile devant une occlusive vélaire), mais cette graphie n'est pas nécessairement liée à la transcription, car la forme *cun*

90. « Venerosa, âgée de 17 ans, et (elle vécut) avec son mari 15 mois. »

91. « Aelia Patricia a fait (ceci) pour Tullius Irenaeus son digne époux, à vie. »

92. Adams 2003, p. 45, cite des exemples parallèles (*IG* XIV 698 et *IGUR* I 350). On peut encore citer *CIL* VI 15450 et le commentaire de Leivo 1995b, p. 296.

93. Adams 2003, p. 22. Cette formule indique un honneur à vie qui n'est pas précisé.

94. « Sempronius Basileus pour Aurelia Celerina, bonne épouse et de bonne éducation (?), avec laquelle je vécut 27 (?) ans, a fait (cette épitaphe) pour son épouse bien méritante. »

95. « Pour Severa sa très chère mère, Severus son fils. (Que) ton repos (soit) dans la paix. »

96. Purnelle 1999, p. 828-829 ; Adams 2003, p. 48-50 ; Galdi 2004, p. 100.

est fréquente dans les inscriptions latines. Le texte est surtout intéressant pour la graphie *κοζουγι*⁹⁷ qui témoigne de l'évolution de la spirante intervocalique *i* = [j] en affriquée [dj] > [dz] > [z], ce qui entraîne des confusions avec [di] qui, en latin comme en grec, a également évolué en [dj] > [dz] > [z], d'où un équivalent graphique entre *i/di/z*. La forme *coiugi* a embarrassé le lapicide (voir *JWE* II 368 : *κοικι*). Il s'agit d'une notation de la prononciation palatalisée de la semi-voyelle [y] devant [dj]⁹⁸ (*i* > *j* > *dj* > *dz*)⁹⁹. Le lapicide rend ainsi la prononciation populaire du *i* consonne devant voyelle, [dz]¹⁰⁰, ce qui montre qu'il a bien une connaissance au moins orale du latin comme langue seconde¹⁰¹. La prononciation populaire de *coiugi* est prouvée par *CIL* X 2559 (Puteoli) : *codiugi* = *coiugi*¹⁰². La translittération a toutes les chances d'avoir été réalisée au moment de la copie du texte à partir d'une minute écrite en caractères latins.

Reste la question de savoir pourquoi le graveur a préféré l'alphabet grec aux lettres latines pour noter ces textes latins. Les raisons sociolinguistiques de ce procédé sont sans doute diverses. J. Adams¹⁰³ envisage quatre possibilités pour expliquer pourquoi un commanditaire a souhaité une épitaphe en latin, mais en caractères grecs : (1) le commanditaire est hellénophone et ne connaît pas le latin, tandis que le défunt est latinophone. Le commanditaire choisit le latin au nom du défunt, mais demande des caractères grecs pour pouvoir lire le texte ; (2) le commanditaire est latinophone, le défunt hellénophone. Le commanditaire ne veut pas une épitaphe qui ne soit pas dans sa langue maternelle, mais il reconnaît l'origine ethnique/linguistique du défunt en demandant une inscription latine en caractères grecs ; (3) le commanditaire et le défunt sont bilingues, leur langue première est le grec et ils ont assimilé la culture latine. L'usage du latin pour l'épitaphe est une marque de leur acculturation, mais les caractères grecs sont le signe de leur origine ethnique/linguistique ; (4) le commanditaire a pu choisir les caractères grecs pour exprimer sa propre identité culturelle ou celle du défunt. Pour les cas qui nous occupent, le responsable de ce choix est selon toute vraisemblance hellénophone. La translittération serait due au fait qu'il connaissait mieux le grec (et son alphabet) que le latin. Mais, pour un texte chargé de symbolisme comme une épitaphe, on ne peut exclure que la translittération soit intentionnelle et due non au graveur, mais

97. Pour les différentes graphies de *coniux*, Leon 1960, p. 90, n. 3.

98. Leuman 1977, p. 130 ; Leiwo 1995b, p. 55.

99. Voir ζα βίου pour διὰ βίου, προξεκτω pour *Proiecto* et ζάβολος pour διάβολος. Cf. Gignac 1976-1981, I, p. 75.

100. Biville 1987, p. 14 et 1990, I, p. 130-134 et 277-279 ; Horsley 1989, p. 15 ; Van der Horst 1991, p. 33 ; Leiwo 1995b, p. 297 ; Rochette 1997, p. 169-170.

101. Leumann 1977, p. 130.

102. Väänänen 1966³, p. 63 et Leuman 1977, p. 130.

103. Adams 2003, p. 89-92.

au commanditaire de l'inscription ¹⁰⁴. Le choix de la langue serait dû alors au statut plus prestigieux du latin comme langue des épitaphes et l'alphabet grec à la tradition religieuse juive. Même si les deux explications ne s'excluent pas nécessairement, c'est la première qui paraît s'imposer. Les textes rédigés dans une langue, mais écrits dans les caractères de l'autre nous renseignent davantage sur les compétences du lapicide, sur ses origines et sa culture, que sur celles des personnes dont les noms apparaissent sur le monument. Ce phénomène est le résultat d'une compétence qui se limite à la seule maîtrise orale de la langue seconde, sans la connaissance de l'écriture ¹⁰⁵. La langue première des auteurs de ces inscriptions serait donc le grec. En se fondant sur les glossaires bilingues de tradition papyrologique ¹⁰⁶, J. Kramer a montré que cet usage est la conséquence d'un « bilinguisme imparfait » ¹⁰⁷, c'est-à-dire d'un bilinguisme acquis non pas à l'école, mais par le contact quotidien et prolongé avec la population parlant l'autre langue.

5 – Le phénomène inverse, qui consiste à écrire un texte grec en lettres latines, est beaucoup plus rare ¹⁰⁸. C'est la preuve que, pour la langue grecque, la compétence comprenait à la fois l'oral et l'écrit. Nous avons trois exemples de textes de cette espèce sur des coupes à boire en or trouvées dans les catacombes : *JIWE* II 589, 590, 593.

(12) *JIWE* II 589, 590, 593 : *Anastasi, pie, zesese* (= Ἀναστάσι, πίε, ζήσης) ¹⁰⁹.

Cette formule très populaire (« à ta santé ») ¹¹⁰, qui se trouve couramment sur des objets chrétiens provenant des catacombes ¹¹¹ et même sur des coupes de la région de Trèves et de Cologne ¹¹², n'est pas propre à nous éclairer sur le bilinguisme. Il s'agit d'une formule grecque figée de la « langue bacchique » qui a été translittérée en lettres latines parce que l'objet a été fabriqué dans un milieu latinophone. L'utilisation de l'alphabet latin facilite la lecture de l'expression en grec, que même un latinophone unilingue comprend bien, pour l'avoir entendu prononcer à maintes

104. Adams 2003, p. 272.

105. Le bilinguisme n'entraîne pas nécessairement la maîtrise des deux alphabets grec et latin (cf. Clarysse-Rochette 2005).

106. Kramer 1983, 1984 et 2001.

107. L'imperfection du bilinguisme est aussi attestée par les hésitations grammaticales que l'on trouve dans certains textes comme *CIL* VI 4870 et 10117 (Banfi 1991, p. 98).

108. Purnelle 1992. Pour d'autres exemples, Donderer 1995, p. 104-105.

109. « Anastasius, bois, vis. »

110. Kajanto 1963, p. 42 et n. 1. Adams 2003, p. 407, classe cette formule dans les « institutionalised code-switching ».

111. Morey-Ferrary 1959.

112. Biville 1989, p. 106-107 ; Donderer 1995, p. 105-106 ; Rutgers 1995, p. 83 et n. 93.

reprises. On peut comparer avec les formules de salutation en grec, mais en caractères latins, qui apparaissent après un texte en latin (*CIL* VI 24216 : *cyrria chere = κυρία χαίρε*)¹¹³.

D'une tout autre nature est une épitaphe juive du Trastevere (III^e-IV^e s.), épitaphe d'un *grammateus*, qui contient des particularités intéressantes¹¹⁴.

(13) *JIVE* II 547¹¹⁵ : *Marcus Cuyntus Alexus grammateus EGO ton Augustηsion, mellarcon*¹¹⁶ ΕΞΣΙΟΝ (= ecc ton = ἐκ τῶν) *Augustesion*¹¹⁷ *an(norum) XII*¹¹⁸.

La graphie approximative *Cuyntus* (= *Quint[i]us*) a été gravée comme si elle représentait la prononciation latine de quelqu'un qui connaissait mal le latin et dont la langue maternelle ne peut être que le grec. En effet, le nom *Quintus* est transcrit de plusieurs façons en grec : Κο-, Κου-, Κυ-. On trouve le plus souvent Κόιντος. On peut comparer avec une épitaphe de Rome (*IGUR* I 728) : *D.M. Cointo Aug(usti) lib(erto) a frum(ento)*¹¹⁹. Le « latin » *Cuyntus* est une « rétroversion » graphique du grec Κουντος. Un autre détail intéressant, dont nous rencontrerons plus loin d'autres exemples, est l'hybride de graphie (un éta) pour noter un *e* long. Le texte se termine avec la mention de l'âge en latin, mais selon l'usage commun en grec (ἐτῶν). Nous avons des exemples comparables en terre hellénophone, notamment en Asie Mineure, comme le montre cet exemple de Cyzique (*CIL* III 13668) : *C(aius) Urbanius Caspius C(aio) Urbanio Marcello idio patri mnemes charin*. Le texte se termine par une formule typiquement grecque qui n'a pas d'équivalent précis à Rome.

6 – On recense encore quelques textes où des lettres grecques sont isolées dans un contexte alphabétique et/ou linguistique latin¹²⁰.

La formule μετὰ τῶν δικαίων ἢ κοίμησίς σου apparaît en grec (comme dans *JIVE* II 342 où tout le texte est grec). Le grec est attaché à certaines formules, pour lesquelles on admet à la rigueur une translittération en caractères latins (*en irene ae*

113. *CIL* VI 10889, 11695, 20616 et 24216. Voir Purnelle 1992 et Adams 2003, p. 22.

114. Il y a encore un autre exemple de ce type, mais peu éclairant (*JIVE* II 204).

115. *CIL* VI 29757 (Leiwo 1995b, p. 299 ; Karali 2000-2001, p. 153).

116. Titre porté par le défunt, c'est-à-dire un *archon* désigné pour cette synagogue.

117. *Augustesioi* est probablement le nom de la synagogue.

118. « Marcus Quintius (?) Alexus, *grammateus* des Augustésiens (?), *mellarchon* des Augustésiens (?), âgé de 12 ans. »

119. Adams 2003, p. 71.

120. *JIVE* II 61 : anus Maximi ΕΕΥΡ (= ἐν ειρήνῃ) ; II 97 et 298 : ἐν ειρήνῃ et II 322-359-416 : ἐν ειρήνῃ ἢ κοίμησίς σου.

cymesis su) (*JiWE* II 204, 217, 352, 379, 577)¹²¹. Ce procédé montre simplement l'importance du grec comme langue de tradition. Même les Juifs qui parlaient latin s'attendaient à trouver en grec une formule de paix, que l'on peut presque qualifier de liturgique. On trouve aussi, de façon assez banale, des formules de salutation en grec qui terminent certaines épitaphes latines¹²².

Les épitaphes de Venosa

Si l'on étudie la répartition des langues (grec/latin¹²³/hébreu) pour les épitaphes juives postérieures à 200 ap. J.-C. en Italie et dans les différentes régions d'Europe de l'ouest¹²⁴ où de tels textes ont été découverts¹²⁵, on voit clairement, en dépit du caractère fragmentaire de la documentation, que, en dehors de Rome, Venosa l'emporte par une utilisation plus fréquente du grec : 42 textes en grec pour 19 en latin et 11 en hébreu. Dans les autres régions de la *Pars occidentalis*, les Juifs ont adopté la langue des régions qu'ils habitaient, c'est-à-dire le latin. La proportion plus élevée de grec à Venosa a de quoi surprendre, puisque nous sommes dans une région latinophone. La datation de la catacombe de Venosa est l'objet d'un débat. La découverte d'une inscription datée de 521 (*JiWE* I 107)¹²⁶ fait penser aux v^e-vi^e s., voire plus tard encore. Un groupe d'inscriptions appartenant à des générations successives d'une même famille (les inscriptions des *arcosolia* D2 et D7) permet d'établir une chronologie relative et de suivre l'évolution de l'emploi des langues, même si cette famille n'est pas nécessairement représentative de toute la communauté juive de Venosa : la première génération utilise le grec et l'hébreu, la seconde l'hébreu, la troisième et la quatrième le latin et l'hébreu (*JiWE* I 61, 82, 87, 86). Voici un arbre généalogique simplifié, selon la reconstitution de M.H. Williams¹²⁷, suivi des épitaphes les plus intéressantes.

121. Frascati 1989, p. 139 et n. 14. Le mot *irene* apparaît aussi en Afrique (*CIL* VIII 1091 = Le Bohec 1981, n° 20, p. 180). Les inscriptions chrétiennes avec la transcription *in irene* sont aussi fréquentes (Dinkler 1974, p. 136, n. 64).

122. *CIL* VI 9420, 22918, 13236, 33170, 21278, 21812. Voir Purnelle 1992. On peut encore citer *CIL* XIII 2004 = *IG* XIV 2529 (Lyon), étudié par Decourt 1993, p. 238. On peut comparer, même si le contexte est tout à fait différent, avec un graffito de Pompéi peint en l'honneur d'un gladiateur vainqueur issu d'un latinophone, qui comporte une adresse en latin, suivie d'une acclamation grecque stéréotypée, translittérée en caractères latins : *CIL* IV 1111 (Purnelle 1992, p. 401 et Biville 2003, p. 226-227).

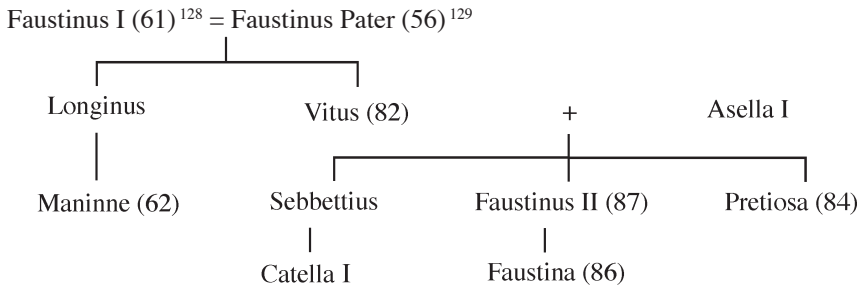
123. En général, les inscriptions en latin semblent plus tardives que les textes en grec. Nous n'avons toutefois que quelques cas pour lesquels une date précise peut être donnée : *JiWE* I 107 (Venosa, 521), 145 (Catane, 383), 189 (Narbonne, 688/9) et II 564 (Rome, 14 mai 330). D'autres textes ne peuvent être datés que de façon approximative : *JiWE* I 8 (Grado, v^e s.), 15 (Ostie, moitié du iii^e s.), 27 (Naples, v^e-vi^e s.) et II 401 (Rome, 501/2 ? [datation restituée]).

124. Pour l'Afrique, le latin est largement majoritaire (Le Bohec 1981, p. 170). Certains Juifs de Maurétanie Tingitane ont fait usage du grec.

125. Voir le tableau de Walser 2001, p. 146.

126. Lassère 2005, I, p. 265, n. 78.

127. Williams 1999, p. 43.



(1) I 61 [Fig. 5¹³⁰] (v^e s.) : τάφος Φαοστίνι πατέρις. deux lignes en hébreu (« Paix pour Israël. Amen »)¹³¹.

La typologie est particulière. Le terme grec τάφος est évidemment banal pour désigner le lieu de sépulture, mais son utilisation avec un nom de personne (habituellement au génitif, mais pas toujours) n'est guère attestée qu'à Venosa, où le terme est du reste souvent écrit avec un ω. L'aspect le plus intéressant de ce court texte réside dans le caractère hybride de la flexion, qui montre que le grec a été écrit par quelqu'un qui connaissait le latin : le nom propre a une finale de génitif latin et on trouve πατέρις, non πατρός. En outre, la graphie *ao*, commune dans les inscriptions de Venosa, a un parallèle dans une inscription latine d'Afrique : *Faostina* (ILCV II 2543 [note]).

(2) I 82 [et 82a] (fin v^e-début vi^e). Cette inscription, toute en hébreu, se termine par une formule évoquant la vie éternelle – que l'on trouve aussi dans le texte 81.

(3) I 87 (début du vi^e s.) : *hic pa[u]sad Faustinus pat(er), nepus Fastini pat(ri)s, filius Viti ierusiarcontis*¹³².

Deux lignes en hébreu.

On notera la finale *-us* de *nepus*, qui montre un changement vers la deuxième déclinaison¹³³, et la graphie *ierusiarcontis* pour *gerusiarcontis*¹³⁴.

(4) I 86 [Fig. 6] (début du vi^e s. – peut être plus tardive [vii^e s. ?] d'après la paléographie [Lowe]) :

*hic ciscued Faustina filia Faustini patr(is), annorum
 Quattuordecim m̄nsurum quinque, que fuet unica
 Parenturum, quei dixerunt tr̄m̄nus duo apostuli et duo*

128. Les numéros entre parenthèses sont ceux du recueil de Noy (vol. I).

129. *Absida ubi cesquit Faustinus pater.*

130. Pour les fig. 5 à 9, voir le manuscrit de Angelis-Smith dans G. Lacerenza, « Le antichità giudaiche di Venosa. Storia e documenti », *Archivio Storico per le Province Napoletane* 116, 1998, p. 398-400.

131. « Tombe de Faustinus le père. » On peut comparer ce texte avec I 62 [v^e s.].

132. « Ici repose Faustinus le père, petit-fils de Faustinus le père, fils de Vitus le gérousiarque. »

133. Galdi 2004, p. 178-179.

134. Van der Horst 1991, p. 27.

Rebbites et satis grandem dolurem fecet parentibus et

5 *Lagremas cibitati.*

Deux lignes en hébreu.

Que fuet pronepus Faustini patr(is) et nepus

Biti et Acelli, qui fuerunt maiures

10 *Cibitatis.* (hedera)¹³⁵.

Cette épitaphe, qui commémore la fille de quatorze ans d'un des notables juifs de Venosa, est de loin la plus élaborée des épitaphes juives de la ville. L'importance de la famille et le contenu montrent que l'inscription n'a probablement pas été rédigée par un membre de la famille, mais par un professionnel, qui avait peut-être un brouillon sous les yeux. On remarque un hybride de graphie (« alphabet-switching ») : le *êta* grec à deux reprises (l. 2 et 3) (qui ne peut donc pas être un accident) et le *c* de *Acelli* (l. 9), qui est plutôt un sigma lunaire (pour *Aselli*). Ce n'est pas un phénomène isolé. Un exemple parallèle se trouve dans une épitaphe juive de Rome (du Trastevere) (III^e-IV^e s.) (cf. *supra* 13), qui contient du latin et du grec translittéré (et un *êta* grec).

L'épitaphe de Faustina fait allusion à un service funéraire, avec des lamentations rituelles, qu'ont fait deux rabbins et deux émissaires venant probablement de Jérusalem¹³⁶. Ce service, qui représente un honneur spécial, est qualifié de *threnos* (« chant funèbre »), emprunt au grec, terme technique de la langue liturgique. Le latin de cette inscription porte plusieurs traces de la langue vulgaire comparables à celles que l'on peut trouver dans les graffitis de Pompéi ou dans les tablettes de Vindolanda¹³⁷. Ce qui est assuré, c'est que la langue de cette inscription, où les interférences du grec sont peu nombreuses, reflète le latin tel qu'il était parlé.

(5) I 68 (début du VI^e s.) : entièrement en latin : *hic pausat Catella ann(or)um VIII{I} filia p(atris) p(atrum) Sebbetei*¹³⁸.

(6) I 63 [fig. 7] : *hic requescet Alexsanr(i)a pateressa qui uixit anoro plus minus*¹³⁹.

C'est le seul texte en latin de l'arcosolium D2. Le titre de fonction synagogale *pateressa* (féminin de *pater*), qui rappelle *πατρωνίσσα* (-νείσης) des papyrus, montre

135. « Ici repose Faustina, fille de Faustinus le père, âgée de 14 ans et 5 mois. Elle était le seul enfant de ses parents. Deux envoyés et deux rabbins ont prononcé la prière funèbre pour elle et elle a fait une assez grande douleur à ses parents et des larmes à toute la communauté... Elle était l'arrière petite-fille de Faustinus le père, la petite-fille de Vitus et Asellus, qui furent les chefs de la communauté. »

136. C'est l'opinion de Leon 1954, p. 272-273. Voir aussi Boggetti 1954, p. 200-201 et Price 2003, p. 177.

137. Les phénomènes les plus importants sont les suivants (cf. Van der Horst 1991, p. 146-147 et Leiwo 2002, p. 190-192 et 2003, p. 261-262) : *ciscued* pour *quiescit*, désinences verbales *-es*, *-et* pour *-is* et *-it*, omission du *m* final (*quattuordecim* [Leon 1954, p. 268, n. 4 lit toutefois *quattuordecim*]), *e* pour *i* à la tonique, *u* pour *o* (*dolurem*), *b* pour [v], *g* pour *c*, *qui* pour *quae*, *quei* pour *cui*.

138. « Ici repose Catella, âgée de 9 ans, fille du père des pères Sebbetius. »

139. « Ici repose Alexandra *pateressa*, qui vécut plus ou moins ... ans. »

qu'un suffixe d'origine grecque (-ισσα) a été ajouté à un mot latin¹⁴⁰. C'est une preuve de l'importance du grec dans la synagogue¹⁴¹. Le texte comporte plusieurs traces de langue vulgaire¹⁴². Le génitif plutôt que l'accusatif est dû à une confusion avec le génitif descriptif qui suit le nom du défunt. Deux formules sont ainsi confondues : « ci-gît Alexandra âgée de x ans » (gén.) et « ... qui vécut x ans » (acc.).

L'histoire de la famille de Faustinus permet de mieux comprendre l'évolution de l'emploi des langues. Les Juifs de Venosa ne sont pas des immigrants récents venus de Palestine ou d'une autre région de l'Est méditerranéen. Ils sont implantés dans un milieu latinophone depuis plusieurs générations. Leurs noms le prouvent. Toutefois, pour les épitaphes, ils utilisent le grec, qui est la langue traditionnelle pour exprimer l'identité juive, même dans la partie latinophone de l'Empire. Les épitaphes de Faustinus I (61) et de sa petite-fille Mannine (62) sont rédigées dans le style traditionnel : τάφος suivi du nom du défunt. Mais ces textes, pour brefs qu'ils soient, sont marqués par l'influence du latin. Cette influence montre que le latin est, en réalité, leur langue première. Les Juifs de Venosa sont latinophones depuis longtemps et continuent d'utiliser le grec comme langue traditionnelle des épitaphes. Ce qui est assuré, c'est que le grec a été abandonné. Les descendants de Vitus sont passés à un style nouveau en latin, comme le montre l'épitaphe de Catella I (68). Peut-être faut-il lier cette évolution aux fonctions occupées par Vitus, devenu membre de l'élite latinophone de Venosa. Cette fonction aurait ouvert la famille aux influences locales. Toutefois, malgré ce processus de rapprochement avec l'élite municipale, la famille est restée attachée aux traditions juives. L'abandon du grec, qui était un moyen d'affirmer une identité particulière, a été compensé par l'utilisation plus régulière de symboles juifs (ménorah) et par l'hébreu. L'épitaphe de Vitus (82) est à la charnière entre les deux phases. Elle est en hébreu, mais respecte le style ancien (τάφος suivi du nom du défunt). Il devait y avoir une partie latine donnant ses titres, qui est perdue. Le texte devait se présenter comme l'épitaphe de sa fille Pretiosa (84), en hébreu et en latin. Il ne faut nullement en déduire que la communauté juive de Venosa s'est mise à parler hébreu. Le latin reste leur langue. À la génération suivante, l'hébreu décroît et le latin devient la seule langue des épitaphes. Un nouveau style s'est instauré : le commanditaire n'est pas identifié, pas de verbe du type *fecit*, pas d'épithète laudative, mais des formules du type *hic requiescit, hic quiescit, hic pausat*.

Il reste un dernier point. Si l'on compare deux épitaphes, l'une en grec, l'autre en grec et en latin translittéré en lettres grecques, on peut arriver à la conclusion que le latin était bien la langue première dans la communauté juive de Venosa.

140. Le phénomène inverse – un suffixe latin attaché à un mot grec – est aussi attesté (Adams 2003, p. 27-28 et 421 et Biville 2002, p. 380-383).

141. Adams 2003, p. 422 ; Leiwo 2002, p. 185.

142. Le pronom relatif *qui* à la place de *quae*, la graphie *Alexsanria*, la forme de génitif *anoro*.

(7) I 62 [Fig. 8]¹⁴³ : τάφος Μαννίνες πρεσβιτέρες τιγάτερ Λονγίνι πατέρις ινγόνιν Φαοστίνι πατέρις ἐτ[ω]ν λη´¹⁴⁴.

(8) I 59 [Fig. 9]¹⁴⁵ : τάφος Βερωνίκενις πρεσβιτέρες ετ φιλια Ἰωσέτις¹⁴⁶.

Ce que le premier texte contient de véritablement grec, c'est le mot τάφος et l'indication de l'âge du défunt (avec ἐτῶν [la finale n'est pas assurée] et le numéral grec), c'est-à-dire seulement des éléments lexicaux. Les traces du latin vulgaire dans le premier texte¹⁴⁷ montrent que cette épitaphe est pensée en latin. Après le troisième mot, il y a une rupture, courante dans les textes de Venosa : le mot τιγάτερ – pour θυγάτηρ – reste au nominatif, alors que les deux termes précédents, avec lesquels ce dernier est en apposition, sont au génitif. On retrouve deux noms propres avec une finale de génitif latin : Λονγίνι πατέρις ; Φαοστίνι πατέρις. Dans un texte de dix mots, la langue change quatre fois.

Dans le second texte, le grec τιγάτερ a été remplacé par φιλια. On retrouve le nom de la défunte au génitif avec la finale latine commune *-enis* (nom du type *-e*, *-enis*)¹⁴⁸ et son titre, πρεσβιτέρες, au génitif avec la même finale que dans le premier texte¹⁴⁹. L'élément commun dans ces deux épitaphes est la finale *-es* pour le génitif féminin singulier, tout à fait commune dans le latin épigraphique¹⁵⁰, qui semble être devenue une forme de convergence morphologique chez les Juifs de Venosa (*-es* = *-ες*). Le reste du texte 59 est clairement latin. La translittération en caractères grecs montre que l'auteur du texte a voulu lui donner un vernis grec : sa connaissance du grec se limite à l'alphabet. Le nominatif φιλια plutôt que le génitif est banal et la forme Ἰωσέτις est la translittération de *Iositis*, attesté ailleurs avec une confusion de *i* et *e*, banale à Venosa. Ces deux textes se trouvent en quelque sorte à l'intersection des langues latine et grecque, dans une espèce de zone neutre où l'on ne sait plus trop si l'on a affaire à du grec ou à du latin¹⁵¹. Ce qui est assuré, c'est qu'à Venosa, il ne

143. Adams 2003, p. 63 et 68-69.

144. « Tombe de Mannine l'aînée, fille de Longinus le père, petite-fille de Faustinus le père, âgée de 38 ans. »

145. Adams 2003, p. 408.

146. « Tombe de Beronice l'aînée et fille de Joses. »

147. L'itacisme de l'upsilon grec en iota πρεσβιτέρες (Adams 2003, p. 68-69 et 536), omission de l'aspirée (τιγάτερ, ινγόνιν). La forme ινγόνιν = ἐγγόνιον (« rejeton, enfant ») avec le préfixe latinisé ινγ- pour ἐγγ- (*JWE* I, p. 83) et la finale du diminutif grec sous une forme réduite (-ιον > -ιν) reflètent la prononciation.

148. Avec la variante *e/o* : *Beronice* = *Berenica* (cf. Solin 2003a, p. 413).

149. On aurait pu trouver πρεσβιτέρης ou πρεσβιτέρας, la forme standard. Pour le nom de la défunte, on peut comparer avec I 42, de lecture difficile : τάφος Βερο[νική]νης ἐ[τῶν](?) λγ´ (?), où le nom apparaît avec une syllabe finale à la grecque.

150. Galdi 2004, p. 14-18 ; Kováčik 1998-1999, p. 401-406.

151. Une question difficile est de savoir si la notion de « langage mixing » correspond à une réalité dans l'Antiquité (cf. Dickey 2003, p. 299). Voir Biville 2001-2002, p. 195-200.

semble pas y avoir de distinction entre la façon de décliner les noms latins et les noms grecs en ce qui concerne le génitif singulier des noms propres féminins (*-es/-ες*)¹⁵². Tandis que, dans le corpus des 628 inscriptions funéraires d'Ostie, comme l'a montré J. Adams¹⁵³, *-es* est la désinence du génitif des noms grecs et *-aes* est celle des noms latins, à Venosa cette distinction n'existe plus : même les noms d'origine latine reçoivent la désinence *-es*, quelle que soit la langue utilisée : *Catelles, Annes, Maries, πρεσβιτέρες, Μαννίνες, Φαστίνης, Φασοστίνες, νηπίης*. À Venosa, on observe donc une généralisation de cette désinence à tous les noms féminins de la 1^{re} déclinaison : noms propres et noms communs. Il semble que l'évolution de cette désinence se soit faite en deux étapes. La finale grecque des noms grecs s'est d'abord généralisée à tous les noms propres féminins de la première déclinaison¹⁵⁴, puis s'est étendue à d'autres catégories de mots. Même dans les inscriptions en caractères grecs, la finale est *-ες*, non pas *-ης*. Même si on ne peut exclure une influence de la koiné qui confond *ε* et *η*, on peut retenir comme explication une influence de la forme graphique du génitif grec tel qu'il apparaît dans les textes en caractères latins (*-es*) sur la façon d'écrire le génitif dans les textes en caractères grecs, puisque les deux langues sont représentées côte à côte et dans les deux écritures. La forme *πρεσβιτέρες*, écrite avec *ε* après *ρ*, là où le grec classique aurait *α*, est fort intéressante. Plusieurs éléments peuvent expliquer cette graphie. Il faut tenir compte de l'influence de la koiné (généralisation de la forme avec *ετα*, parfois remplacé par epsilon), mais aussi de l'influence du latin (la finale *-es* du génitif). Il est significatif de trouver la même désinence dans le texte 62 (en grec) et dans l'épithaphe 59 (en latin écrit en caractères grecs). En conclusion, la graphie *-es* des génitifs en grec peut être considérée comme une influence du latin, où elle était utilisée d'abord pour les noms grecs, puis s'est généralisée. Cette influence confirme que le latin était bien la langue des Juifs de Venosa, même s'il pouvait y avoir des gens de langue grecque ou des bilingues. L'hébreu y a joué un rôle aussi, car il est attaché soit au grec (48, 70, 71, 71 [avec *σαλωμ*]¹⁵⁵, 76, 77, 111), soit au latin (62, 80 [nom du défunt suivi de 'shalom' en hébreu], 86 [l'hébreu au milieu du texte latin], 87, 89, 107)¹⁵⁶.

La typologie des épithaphe de Venosa, tout à fait différentes de celles de Rome, montre que cette communauté s'est développée indépendamment de celles de la Ville. Avec le temps, la communauté de Venosa a peut-être été renforcée par des immigrants venus de l'Est, qui ont peut-être remis le grec – et l'hébreu – à l'honneur dans une ville depuis toujours latinophone. On y trouve une seule inscription grecque non-juive¹⁵⁷ – et encore s'agit-il d'un texte relatif aux mystères de Mithra. Il faut donc conclure que le grec n'était pas employé en-dehors de la communauté juive. Les Juifs n'ont pas échappé

152. Adams 2003, p. 473-483.

153. Adams 2003, p. 479-483.

154. Galdi 2004, p. 14-18.

155. Donderer 1995, p. 104.

156. L'épithaphe 75 (caractères hébreux avec une formule stéréotypée, puis en grec translittéré en caractères hébreux) montre que les Juifs de Venosa avaient sans doute oublié la langue hébraïque, mais pas l'écriture.

157. *IG XIV 688*.

aux influences latines, à tel point que le grec était difficile à maintenir. Le texte *JJWE I 62* est rempli d'erreurs de morphologie et de syntaxe. Il a probablement été rédigé par un latinophone ayant une connaissance imparfaite du grec, en accord avec une vieille tradition juive qui veut que les épitaphes soient rédigées en grec. Le texte *JJWE I 59*, qui commence par un mot grec, *τάφος*, est en latin, mais en caractères grecs. Ce texte a un vernis grec artificiel, qui se limite à un mot traditionnel et au code graphique. Il s'agit d'une production mixte : le terme *τάφος* (stéréotypé) entraîne la transcription en caractères grecs du nom du défunt et de ses titres¹⁵⁸. Les inscriptions latines sont généralement plus tardives que les grecques, même si la chronologie est difficile à établir. Plusieurs épitaphes grecques semblent avoir été écrites par des gens qui pensaient en latin, à en juger par les finales latines pour des mots grecs et les mots latins translittérés en caractères grecs. Les premiers utilisateurs de la catacombe, qui étaient peut-être déjà latinophones, ont utilisé le grec, langue traditionnelle de l'épigraphe funéraire juive. Le latin a ensuite remplacé le grec, après que le latin est devenu la langue de la vie quotidienne.

Conclusion

Les deux dossiers épigraphiques dont nous venons d'examiner les caractéristiques nous mettent en présence de deux situations fort différentes.

À Rome, on décèle clairement des interactions bidirectionnelles entre les deux langues, dues au bilinguisme caractéristique de la Ville. L'influence du grec sur le latin paraît toutefois plus forte que l'inverse. Le fait que l'on ne trouve pour ainsi dire pas de documents dédoublés est l'indice d'un bilinguisme – d'une certaine forme de bilinguisme. En effet, lorsqu'une épitaphe est rédigée dans les deux langues, on peut estimer que le texte émane d'une famille bilingue, mais qu'il est destiné à être lu par des gens qui ne le sont pas. Chez les Juifs de Rome, le bilinguisme est réel, mais il est imparfait. Cette imperfection se manifeste par une certaine perméabilité entre le latin et le grec et par le mélange des codes graphiques, qui peut conduire à des productions mixtes : la langue et l'alphabet grecs sont maîtrisés, tandis que le latin est seulement connu de façon orale.

En envisageant les faits du point de vue chronologique, on peut dire schématiquement que les Juifs de Rome étaient de langue grecque, puis sont devenus bilingues, mais avec une prédominance du grec. L'hébreu ne jouait plus qu'un rôle très secondaire. Le latin aurait pu se substituer chez eux peu à peu au grec. Mais, au moment où les chrétiens sont passés du grec au latin, les Juifs ont peut-être voulu renouer avec l'usage primitif du grec pour se différencier des chrétiens. Ils ont même réintroduit des formules en hébreu pour mettre leur spécificité en évidence. Ces caractéristiques sont nettement perceptibles à Venosa, dont les inscriptions reflètent une situation nettement plus tardive. On trouve

158. On peut comparer avec un texte de Pompéi (*CIL IV 6828*), où la formule grecque stéréotypée *ἐμνήσθη* entraîne la transcription en caractères grecs du nom et du statut de Primogenes (esclave public impérial) avec adaptation à la flexion grecque des finales latines de *publicus* et de *Caesaris* (Biville 2003, p. 229).

donc dans les communautés juives de Rome un bilinguisme avec prédominance du grec et une connaissance du latin plus orale qu'écrite. Je serais donc tenté de conclure à une situation de bilinguisme, c'est-à-dire à un usage alternatif de deux langues au statut social équivalent, plutôt qu'à une diglossie, c'est-à-dire la coexistence et la complémentarité de deux langues avec des fonctions différentes : une langue « élevée » utilisée en rapport avec la religion, l'instruction et les aspects de la culture « élevée », et une langue « basse » pour les occupations quotidiennes en relation avec le travail.

À Venosa, qui n'est pas une ville bilingue, la situation est bien différente. L'*opinio communis*, défendue par Mommsen¹⁵⁹, à propos de la langue de cette petite communauté juive est qu'elle est passée du grec au latin en deux siècles environ : le grec était utilisé pour les premiers défunts placés dans la catacombe, puis le latin est devenu de plus en plus populaire. Lors de l'élargissement de la catacombe, le latin a été utilisé pour les nouvelles épitaphes. C'est une façon un peu réductrice de se représenter les faits. Les 64 inscriptions juives de cette ville reflètent une implantation de longue date des Juifs dans la ville. Avec le temps, la communauté a peut-être accueilli des immigrants venant de l'Est, qui ont tenté de maintenir le grec par tradition. Peu à peu, le grec a été de plus en plus difficile à maintenir, car l'influence du milieu latinophone était très forte. Le texte *JJWE* I 62 en grec, rempli d'erreurs de morphologie et de syntaxe, a probablement été écrit par un latinophone avec une maîtrise imparfaite du grec. Le texte *JJWE* I 59, qui commence par le mot grec τῶφος et continue en langue latine, mais en caractères grecs, est en réalité un texte latin sous un vernis grec. Les Juifs de Venosa étaient donc majoritairement latinophones. C'est l'hébreu, non le grec, qui leur a servi de signe distinctif par rapport aux chrétiens, qui utilisaient le latin depuis longtemps.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMS J.N. 2003, *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge.

BANFI E. 1991, « Alloglotti in Roma imperiale: per una definizione della storia linguistica del latino come L2 », in F. Aspesi et M. Negri (éds), *Studia linguistica amico et magistro oblata. Scritti di amici e allievi dedicati alla memoria di E. Evangelisti*, Milan, p. 79-105.

BIVILLE F. 1987, *Graphie et prononciation des mots grecs en latin*, BIG 7, Louvain-Paris.

— 1989, « Les hellénismes dans les inscriptions latines païennes de la Gaule (I^{er}-IV^e s. ap. J.-C.) », in *La langue des inscriptions de la Gaule. Actes de la Table Ronde tenue au C.E.R.G.R. les 6 et 7 octobre 1988 (Université Lyon 3)*, Collection du centre d'études romaines et gallo-romaines, n.s. 7, Paris, p. 99-115.

— 1990-1995, *Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique* I et II, BIG 19 et 29, Louvain-Paris.

159. *CIL* IX 1883, p. 660, cité par Leiwo 2003, p. 256.

- 2001-2003, « Les contacts linguistiques », *StudClas* 37-38, p. 189-201.
- 2002, « La dimension grecque de la dérivation latine », in C. Kircher-Durand (éd.), *Création lexicale : la formation des noms par dérivation suffixale*, Grammaire fondamentale du latin 9, Louvain, p. 353-390.
- 2003, « Le latin et le grec “ vulgaires ” des inscriptions pompéiennes », in H. Solin, M. Leiwo et H. Halla-aho (éds), *Latin vulgaire – latin tardif VI. Actes du VI^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Helsinki, 29 août – 2 septembre 2000*, Hildesheim-Zürich-New York, p. 219-235.
- BOGNETTI P. 1954, « Les inscriptions juives de Venosa et le problème des rapports entre les Lombards et l'Orient », *CRAI*, p. 193-202 [repris dans *L'età longobarda* III, Milan, 1967, p. 508-518].
- CAMPANILE E. 1988, « Per una definizione del testo epigrafico bilingue », in E. Campanile, G.R. Cardona, R. Lazzeroni (éds), *Bilinguismo e biculturalismo nel mondo antico. Atti del colloquio interdisciplinare tenuto a Pisa il 28 e 29 settembre 1987*, Pise, p. 17-21.
- CLARYSSE W., ROCHETTE Br. 2005, « Un alphabet grec en caractères latins », *APF* 51, p. 67-75.
- CURBERA J. 2003, « A Jewish Inscription from Tarraco », *Philologus* 147, p. 357-359.
- DECOURT J.-C. 1993, « Χαῖρε καὶ ὑγίαινε. À propos de quelques inscriptions lyonnaises », *RPh* 67, p. 237-249.
- DICKEY E. 2003, « Ancient Bilingualism », *JRS* 93, p. 295-302.
- DINKLER E. 1974, « Schalom-Eirene-Pax. Jüdische Sepulkralinschriften und ihr Verhältnis zum frühen Christentum », *RAC* 50, p. 121-144.
- DONDERER M. 1995, « Merkwürdigkeiten im Umgang mit griechischer und lateinischer Schrift in der Antike », *Gymnasium* 102, p. 97-122.
- FASOLA U.M. 1976, « Le due catacombe ebraiche di Villa Torlonia », *RAC* 52, p. 7-62.
- FELLE A.E. 1999, « Manifestazioni di 'bilinguismo' nelle iscrizioni cristiane di Roma », in *Atti XI Congresso internazionale di epigrafia greca e latina. Roma, 18-24 settembre 1997*, II, Rome, p. 669-678.
- FRASCATI S. 1989, « Un'iscrizione giudaica dalle catacombe di Villa Torlonia: nota su *CIJ* I, 69 », *RAC* 65, p. 135-142.
- GALDI G. 2004, *Grammatica delle iscrizioni latine dell'impero (province orientali). Morfosintassi nominale*, Rome.
- GIGNAC F.T. 1976-1981, *A Grammar of Greek Papyri of the Roman and Byzantine Periods*, 2 vol., Milan.
- HORSLEY G.H.R. 1987, *New Documents illustrating early Christianity. Volume 4. A Review of the Greek Inscriptions and Papyri published in 1979*, Marrickville.
- 1989, *New Documents illustrating early Christianity. Volume 5. Linguistic Essays*, Marrickville.
- KAIMIO J. 1979, *The Romans and the Greek Language*, Commentationes Humanarum Litterarum 64, Helsinki.

- KAJANTO I. 1963, *A Study of Greek Epitaphs of Rome*, Acta Instituti Romani Finlandiae 2/3, Helsinki.
- 1980, « Minderheiten und ihre Sprachen in der Hauptstadt Rom », in G. Neumann, J. Untermann (éds), *Die Sprachen im römischen Reich der Kaiserzeit. Kolloquium vom 8. bis 10. April 1974*, Beihefte der Bonner Jahrbücher 40, Cologne-Bonn, p. 83-101.
- KANT L.H. 1987, « Jewish Inscriptions in Greek and Latin », *ANRW II* 20/2, p. 671-713.
- KARALI M. 2000-2001, « Diglossia in the Greco-Roman world », *EEThess (philol)* 9, p. 147-167.
- KOVÁCS P. 1998-1999, « Graecism in Pannonian Inscriptions », *ACD* 34-35, p. 395-406.
- KRAMER J. 1983, *Glossaria bilingua in papyris et membranis reperta*, PTA 30, Bonn.
- 1984, « Testi greci scritti nell'alfabeto latino e testi latini scritti nell'alfabeto greco: un caso di bilinguismo imperfetto », in *Atti del XVII Congresso Internazionale di Papirologia III*, Naples, p. 1377-1384.
- 2001, *Glossaria bilingua altera*, Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete. Beiheft 8, Munich.
- LASSÈRE J.-M. 2005, *Manuel d'épigraphie romaine*, I et II, Paris.
- LE BOHEC Y. 1981, « Inscriptions juives et judaïsantes de l'Afrique romaine », *Antiquités africaines* 17, p. 165-207.
- LEDDA Ph. 2001, « Una Regio Iudaica nella Roma di Augusto », in D. Ambaglio (éd.), *Συγγραφή. Materiali e appunti per lo studio della storia e della letteratura antica*, Como, p. 125-155.
- LEIWO M. 1995a, *Neapolitana. A Study of Population and Language in Graeco-Roman Naples*, Commentationes Humanarum Litterarum 102, Helsinki.
- 1995b, « The Mixed Languages in Roman Inscriptions », in H. Solin, O. Salomies, U.-M. Liertz (éds), *Acta colloquii epigraphici latinielsingiae 3.-6. 1991 habiti*, Commentationes Humanarum Litterarum 104, Helsinki, p. 293-301.
- 2002, « From Contact to Mixture: Bilingual Inscriptions from Italy », in J.N. Adams, M. Janse, S. Swain (éds), *Bilingualism in Ancient Society. Language Contact and the Written Word*, Oxford, p. 168-194.
- 2003, « Greek or Latin, or something in between? The Jews of Venusia and their Language », in H. Solin, M. Leiwo, H. Halla-aho (éds), *Latin vulgaire-latin tardif. Actes du VI^e Colloque international sur le latin vulgaire et tardif (Helsinki, 29 août-2 septembre 2000)*, Hildesheim, p. 253-264.
- LEIWO M. et H. HALLA-AHO 2002, « A Marriage Contract: Aspects of Latin-Greek Language Contact (P. Mich. VII 434 and P. Ryl. IV 612 = ChLA IV 249) », *Mnemosyne* 55, p. 560-580.
- LEON H.J. 1927, « The Language of the Greek Inscriptions from the Jewish Catacombs of Rome », *TAPA* 58, p. 210-233.
- 1954, « The Jews of Venusia », *JQR* n.s. 44, p. 267-284.
- 1960, *The Jews of Ancient Rome*, Philadelphie (éd. mise à jour par C.A. Osiek en 1995).

- LEUMANN M. 1977⁶, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, Handbuch der Altertumswissenschaft II 2/1, Munich.
- MOREY C.R., FERRARI G. 1959, *The Gold-Glass Collection of the Vatican Library with additional Catalogues of other Gold-Glass Collections*, Cité du Vatican.
- NOY D. 1993, *Jewish Inscriptions of Western Europe I (Italy excluding the City of Rome, Spain and Gaul)*, Cambridge [en abrégé : *JIWE*].
- 1994, « The Jewish communities of Leontopolis and Venosa », in J.W. Van Henten et P.W. Van der Horst (éds), *Studies in Early Jewish Epigraphy*, Leyde, p.162-182.
- 1995, *Jewish Inscriptions of Western Europe II (The City of Rome)*, Cambridge [en abrégé : *JIWE*].
- 1997, « Writing in Tongues: the Use of Greek, Latin et Hebrew in Jewish Inscriptions from Roman Italy », *JJS* 48, p. 300-311.
- 1998, « Letters out of Judaea: echoes of Israel in Jewish Inscriptions from Europe », in S. Jones, S. Pearce (éds), *Jewish Local Patriotism and Self-Identification in the Graeco-Roman Period*, Sheffield, p. 106-117.
- 1999, « Jewish inscriptions of Western Europe. Language and Community », in *Atti XI Congresso internazionale di epigrafia greca e latina. Roma, 18-24 settembre 1997*, II, Rome, p. 603-612.
- 1999b, « “Peace upon Israel”: Hebrew formulae and names in Jewish inscriptions from the Western Roman Empire », in W. Horbury (éd.), *Hebrew study from Ezra to Ben-Yehuda*, Edinburgh, p. 135-146.
- 2000a, *Foreigners at Rome. Citizens and Strangers*, Londres.
- 2000b, « Foreigners in late Imperial Rome », in S. Mitchell et G. Greatrex (éds), *Ethnicity and Culture in Late Antiquity*, Londres, p. 15-30.
- PRICE J.J. 2003, « The Jews and the Latin Language in the Roman Empire », in M. Mor, A. Oppenheimer, J. Pastor, D.R. Schwartz (éds), *Jews and Gentiles in the Holy Land in the Days of the Second Temple, the Mishnah and the Talmud. A collection of articles. Proceedings of the Conference held at the University of Haifa, 13-16 November 1995*, Jerusalem, p. 165-180.
- PURNELLE G. 1992, « Les phrases grecques translittérées dans les inscriptions latines », in *Serta Leodiensia Secunda. Mélanges publiés par les classiques de Liège*, Liège, p. 389-404.
- 1999, « Les inscriptions latines translittérées en caractères grecs », in *Atti XI Congresso internazionale di epigrafia greca e latina. Roma, 18-24 settembre 1997*, II, Rome, p. 825-834.
- RAJAK T. 1994, « Inscription and Context: Reading the Jewish Catacombs of Rome », in J.W. Van Henten, P.W. Van der Horst (éds), *Studies in Early Jewish Epigraphy*, Leyde, p. 226-241 [repris dans *The Jewish Dialogue with Greece and Rome. Studies in Cultural and Social Interaction*, Leyde, 2002, p. 431-446].
- ROCHETTE Br. 1997, « iug-/ζουγ- dans un texte latin écrit en caractères grecs (*CIJ* I 215) », *ZPE* 115, p. 169-170.

- RUTGERS, L.V. 1990, « Überlegungen zu den jüdischen Katakomben Roms », *JAC* 33, p. 140-157.
- 1992, « Archeological Evidence for the Interaction of Jews and Non-Jews in Late Antiquity », *AJA* 96, p. 101-118.
- 1995, *The Jews in Late Ancient Rome. Evidence of Cultural Interaction in the Roman Diaspora*, EPRO 126, Leyde-New York-Cologne.
- SCHÜRER E. 1973-1987, *The history of the Jewish people in the age of Jesus Christ*, Revised and Edited by G. Vermes, F. Millar and M. Goodman, 3 vol., Edinburgh (Leipzig 1885-1924).
- SEVENSTER J.N. 1968, *Do you know Greek? How much Greek could the First Jewish Christians have known?*, Supplements to Novum Testamentum 19, Leyde.
- SMALLWOOD E.M. 1981, *The Jews under Roman Rule from Pompey to Diocletian. A study in political relations*, Studies in Judaism in Late Antiquity 20, Leyde.
- SOLIN H. 1980, « Juden und Syrer im römischen Reich », in G. Neumann, J. Untermann (éds), *Die Sprachen im römischen Reich der Kaiserzeit. Kolloquium vom 8. bis 10. April 1974*, Beihefte der Bonner Jahrbücher 40, Cologne-Bonn, p. 301-330.
- 1983, « Juden und Syrer im westlichen Teil der römischen Welt. Eine ethnisch-demographische Studie mit besonderer Berücksichtigung der sprachlichen Zustände », *ANRW II*, 29/2, p. 587-789.
- 2002, « Noterelle sugli Ebrei di Ostia Antica », in J.-M. Carrié, R. Testa (éds), *Humana sapit. Études d'antiquité tardive offertes à Lellia Cracco Ruggini*, Bibliothèque d'antiquité tardive 3, Turnhout, p. 63-65.
- 2003a, « Von Berenike zu Veronica und verwandtes », in H. Solin, M. Leiwo, H. Halla-aho (éds), *Latin vulgaire – latin tardif VI. Actes du VI^e colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Helsinki, 29 août – 2 septembre 2000*, Hildesheim-Zürich-New York, p. 401-418.
- 2003b, « Iudaicum Sardum », in A.M. Corda (éd.), *Cultus splendore. Studi in onore di Giovanna Sotgiu II*, Senorbi, p. 909-914.
- VÄÄNÄNEN V. 1966³, *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, Berlin.
- VAN DER HORST P.W. 1991, *Ancient Jewish Epitaphs. An Introductory Survey of a Millennium of Jewish Funerary Epigraphy (300 BCE – 700 CE)*, Kampen.
- VISMARA C. 1986, « I cimiteri ebraici di Roma », in A. Giardina (éd.), *Società romana e impero tardoantico II, Roma, politica, economia, paesaggio urbano*, Rome-Bari, p. 351-392 et 409-503.
- WALSER G. 2001, « The Greek of the Jews in ancient Rome », in B. Olsson, D. Mitternacht, O. Brandt (éds), *The synagogue of ancient Ostia and the Jews of Rome. Interdisciplinary studies*, Acta Instituti Romani regni Sueciae, series in 4^o. 57, Stockholm, p. 145-150.
- WILLIAMS M.H. 1999, « The Jews of Early Byzantine Venusia: the Family of Faustinus I, the Father », *JJS* 50, p. 38-52.
- 2002, « Alexander, bubularus de macello : Humble Sausage-seller or Europe's First Identifiable Purveyor of Kosher Beef ? », *Latomus* 61, p. 122-133.



Fig. 1. Épitaphe d'Alexander bubularus. JIWE II 343



Fig. 2. Épitaphe de Jacob. JIWE II 50



Fig. 3. Épitaphe de Tobias. JIWE II 539

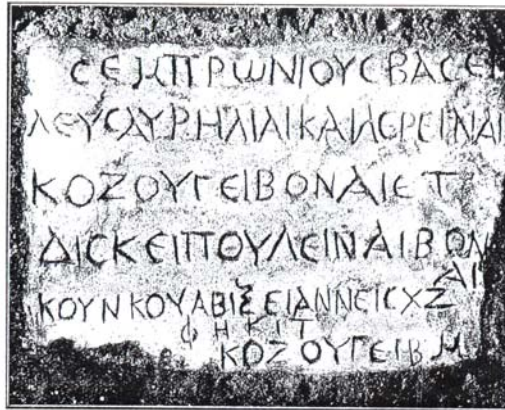


Fig. 4. Épitaphe d'Aurelia Celerina. JIWE II 328

ΤΑΦΟΣ
 ΦΑΟΥΣΤΙΝ
 ΠΑΤΕΡΙΣ
 שׁוֹנֵם יְעִיִּל שֵׁשׁ ל
 נִכְוִן

Fig. 5. Épitaphe de Faustinus. JIWE I 61

HIC CISCED FAUSTHNA
 FILIA FAUSTIN PAT ANNO RVM
 QVATTVORDECIMHNSVRVM
 QVINQVE QVE FVETVNICA PAREN
 TVRVM QVEI DIXERVNT TRHNVS
 DVO APOSTVVI ET DVO REBBITES ET
 SATIS GRANDE DOLVREM FECET PA
 RENTE BVVS ET LAGREMAS CIBITA
 TI
 שׁוֹנֵם יְעִיִּל שֵׁשׁ ל
 נִכְוִן
 QVE FVET PRONE PVVS FAUSTINI
 PAT NERVVS BITI ET ACELLI
 QVI FVERVNT MAIVRES CIBI
 TATIS

Fig. 6. Épitaphe de Faustina. JIWE I 86

HIC REQVES
 ET ALEXANDRA
 PATERESSA QUI
 ITANOROPUSM
 5140

Fig. 7. Épitaphe d'Alexandra. JIWE I 63

ΤΑΦΩΣ
 ΜΑΝΝΕΣ ΠΡΕ
 ΒΙΤΕΡΕΣ ΤΙΓΑΤΕΡ ΛΟΝ
 ΓΙΝΙ ΠΑΤΕΡΙΟ ΙΝΓΟΝΙΝ
 ΦΑΟΣΤΙΝΙ ΠΑΤΕΡΙΟ
 ΕΤΕΝ Α Η

Fig. 8. Épitaphe de Mannine. JIWE I 62

ΤΑΦΟΣ
 ΒΕΡΩΝΙΚΕ
 ΝΙΣ ΠΡΕΣΒΙΤΕ
 ΕΣ ΦΙΛΙΑ
 ΙΩΣΕΤΙΣ

Fig. 9. Épitaphe de Beronice. JIWE I 59